

l'éducation



de la difficulté
d'aimer ses enfants

SONOVISION

***la revue
professionnelle
française
de l'audiovisuel***

***2 éditions:
mensuelle et hebdomadaire***

***Spécimen gratuit sur demande à:
Sonovision - service d
15 rue d'Aboukir - 75002 - Paris - 233 51 27***

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres

une semaine après l'autre

- 2 **entre deux mots**, par Maurice Guillot
- 2 **l'après-congrès du SGEN**, entretien avec Patrice Beghain
- 5 **formation professionnelle** : l'alternance devant le Parlement

cette école innombrable

- 6 **et vous, l'école ?**, entretien avec Patrick Syka, chef cuisinier
- 7 **construire les écoles avec les écoliers**, par Michaëla Bobasch
- 10 **vous avez la parole** : courrier des lecteurs
- 13 **concours** : « Connaissance de l'Europe — que fait le Conseil de l'Europe ? »

à votre service

- 15 **l'éducation a retenu pour vous cette semaine**
- 16 **textes officiels** : vous lirez au B.O.
- 16 **vous avez la réponse**, par René Guy
- 18 **pédagogie quotidienne** : quelle heure est-il ?, par Claire Méral
- 19 **documentation** : langage et littérature, par François Mariet, Louis Porcher et Marie-Claude Porcher ; utiles en permanence, par Pierre Ferran
- 21 **sur votre agenda**

l'homme créateur

- 24 **Bluwal au TEP : une leçon de pédagogie théâtrale**, par Raymond Laubreaux
- 27 **un homme disparaît**, par Etienne Fuzellier
- 28 **panorama — spectacles** : un opéra venu d'ailleurs, par Jacques Erwan ; la vérité essentielle de Tchekhov, par Raymond Laubreaux ; Nancy-sur-scène, par Pierre-Bernard Marquet ; **livres** : pour un théâtre vivant ; connaissez-vous Maupassant ? ; un thriller français, par Pierre-Bernard Marquet

le monde comme il va

- 31 **« un homme, un ancien enfant »**, entretien avec Georges Snyders
- 34 **mots croisés**

photos — couverture : A. Munoz de Pablos ; p. 6 : Lot ; p. 24, 25 et 28 : Bernard ; p. 27 : Roger-Viollet ; p. 29 : Delahaye.

entre deux mots

Eh bien voilà, les mouvements de grève dans l'enseignement et leurs suites auront parfaitement répondu aux espoirs traditionnels de tous ceux qui croyaient que la tradition ne serait pas respectée.

■ *Il y a encore des actions qui se profilent dans le second degré, mais voulez-vous dire que toute revendication débouche toujours sur le même jeu ?*

Je constate que la base a secoué le sommet, lequel a finalement décidé d'une action sans précédent, que le ministre a continué à dire « non » juste le temps de voir que l'opinion publique traumatisée par les fermetures de classes n'était pas hostile à ce mouvement, pour affirmer ensuite que sa porte était toujours ouverte. On a pris rendez-vous, tout le monde est content. Avouez qu'il n'y a rien d'original dans le scénario.

■ *J'avais cru comprendre que c'étaient les dossiers qui étaient ouverts ?*

Les dossiers sont comme les portes, ils doivent être ouverts ou fermés.

■ *En l'occurrence, il s'agit des « vrais dossiers ».*

A partir du moment où il y a affrontement, les chances sont grandes pour que ces « vrais dossiers » ne soient pas les mêmes pour chacun des protagonistes.

■ *Les dossiers secrets perdent tout intérêt lorsqu'ils ne le sont plus !*

On met le secret où l'on peut, mais la FEN reçue cette semaine saura quels dossiers et quelle porte sont ouverts ou fermés.

■ *Dans votre entêtement à voir des schémas traditionnels partout, vous oubliez un élément important qui va bousculer vos certitudes.*

Aurais-je escamoté un dossier ?

■ *Non, mais une petite phrase prononcée la semaine dernière devant les sénateurs par le ministre et qui risque de remettre une poignée de sable dans votre mécanique immuable d'ouverture et de fermeture.*

J'ouvre mes oreilles.

■ *Parlant d'immobilisme et de chaos à propos des dernières manifestations enseignantes, Christian Beullac a dit : « Je prépare des textes tendant à maintenir, même en cas de grève, un service minimum. »*

Maurice Guillot

Du 22 au 25 avril, les six cent cinquante délégués du Syndicat général de l'Education nationale se sont réunis à l'occasion de leur congrès triennal à Andernos-les-Bains.

A la suite de débats souvent longs et animés, les congressistes ont élu Patrice Beghain au poste de secrétaire général. Nous lui avons demandé d'exposer les principales décisions du congrès et les prochaines perspectives d'action du SGEN-CFDT.

• **Le congrès du SGEN-CFDT a été très agité. De nombreux débats ont traversé les quatre jours de discussion et ont amené le syndicat à réfléchir sur lui-même.**

Je crois que la formulation de votre question correspond à la manière dont les choses se déroulent dans un congrès du SGEN. Il y a des congrès où l'on ne débat pas, où l'on se contente de s'affronter. Au congrès du SGEN, il y a effectivement mise en débat de l'ensemble des orientations et des analyses de l'organisation. Les jeux ne sont pas faits d'avance et c'est bien ainsi.

• **Le rapport d'activité de la direction nationale a été adopté à une faible majorité. Il y a eu un fort pourcentage d'abstentions (29,04 %) et de voix contre (28,56 %). Comment allez-vous prendre en compte ces sensibilités différentes qui s'ex-**

L'après-congrès du SGEN

priment au sein du SGEN ?

Le vote du rapport d'activité a effectivement donné une majorité relative à l'activité du syndicat pendant la période écoulée. Cela s'explique par la situation nouvelle dans laquelle se trouve le SGEN-CFDT. Pendant longtemps, il n'a pas eu, dans l'action syndicale, de responsabilité majeure déterminante. Les actions que nous engagions étaient des actions essentiellement militantes. Aujourd'hui, compte tenu de la politique gouvernementale, compte tenu de la situation des partenaires syndicaux, de l'impasse dans laquelle se sont trouvés un certain nombre d'entre eux, le SGEN a, dans l'action syndicale, des responsabilités nouvelles. Et il y a des difficultés à passer de cette période d'actions essentiellement militantes à une action qui soit une action de masse. Je crois que cette mutation de notre organisation s'accompagne d'un certain trouble à l'intérieur même de notre organisation.

Cela étant, ce qui compte pour l'avenir, ce n'est pas tant le débat sur l'activité que le débat sur l'orientation, et le rapport d'orientation que nous présentons a été adopté par près de 56 % des mandats du congrès. Les orientations que nous avons proposées ont été adoptées majoritairement ; c'est sur ces bases que nous avons été élus et que nous entendons travailler.

• **Certains militants vous ont reproché de vouloir devenir une « FEN bis ». Est-ce une orientation que vous choisissez délibérément ou est-ce que vous récusiez cette accusation ?**

Nous la récusons bien sûr. Nous voulons une action syndicale de masse sur des objectifs que nous estimons prioritaires : action contre la politique de redéploiement, contre

la réduction des moyens du service public d'éducation et pour la transformation de l'école. Nous n'entendons pas séparer l'action contre la politique gouvernementale de notre action syndicale, qui doit aller dans le sens de l'intérêt de l'ensemble des travailleurs.

• **Par ailleurs, un certain nombre de congressistes ont manifesté leur désaccord avec les thèses de la confédération sur le « recentrage ». Comment situez-vous le SGEN, qui regroupe les personnels de l'Éducation nationale, par rapport à la confédération ouvrière à laquelle il est affilié ?**

Dans la CFDT, le SGEN est une fédération à part entière. C'est numériquement la deuxième fédération de la CFDT. Nous entendons déterminer son intervention dans la CFDT de manière autonome, à partir de sa pratique syndicale, à partir de l'analyse des luttes qu'il mène et de l'analyse de ces luttes. Le SGEN n'entend ni être au garde-à-vous, ni se laisser aller au vertige du procès permanent à l'égard de la CFDT.

Cela étant, les rapports entre le SGEN et la CFDT ne se posent pas seulement au plan national, mais à tous les niveaux : localités, départements, régions. C'est là que se situent les rapports entre le SGEN et l'ensemble des autres organisations confédérées. C'est de manière dynamique, et non pas en terme d'appareils syndicaux, que nous entendons poser le problème des rapports entre le SGEN et la CFDT.

En outre, nous n'avons pas fait le choix de n'importe quelle affiliation confédérale. Nous avons choisi la CFDT et cela implique de notre part un accord avec les perspectives à long terme qu'ont tracées les différents congrès de la CFDT et notamment celle-ci qui pour nous est cen-

trale : articuler nos revendications et nos luttes d'aujourd'hui sur la perspective d'un socialisme autogestionnaire.

• **L'un des débats qui a divisé le congrès a été l'attitude à adopter sur les séquences éducatives mises en place cette année et le développement de la formation professionnelle. Quelle est aujourd'hui la position du SGEN sur cette question ?**

Incontestablement, notre congrès national a voulu préciser et affirmer sa position sur les stages en entreprise. La formation professionnelle est aujourd'hui un enjeu important qui suscite bien des convoitises de la part du patronat. Dans le cadre de leur politique de restructuration, le patronat et le gouvernement sont tentés de modifier profondément les structures de la formation professionnelle et de réduire la part du service public. Notre congrès a estimé que la circulaire de juillet 1979 qui instaurait les séquences éducatives ne correspondait pas, dans ses objectifs et dans ses modalités, à ce que nous réclamons comme ouverture de l'école sur le reste de la société. C'est la raison pour laquelle notre congrès a demandé l'abrogation de cette circulaire et la négociation, avec la participation des centrales syndicales ouvrières, des organisations syndicales de l'enseignement, des organisations de parents et de jeunes, des nouvelles modalités d'ouverture de l'école.

Nous sommes et nous serons donc résolument offensifs sur ce terrain, dans une double perspective : faire avancer les idées de la CFDT pour la transformation de l'école et combattre les projets patronaux sur la formation professionnelle. C'est un équilibre difficile à tenir, mais au SGEN nous n'avons pas l'habitude

des réponses toutes simples.

•Le SGEN-CFDT est actuellement en progression, ce qui est plutôt rare dans le syndicalisme aujourd'hui. Comment analysez-vous cela ?

Nous regroupons actuellement soixante-dix mille adhérents dans l'ensemble des secteurs de l'éducation, de la recherche et des universités. Nous avons, au cours de l'année 1979, maintenu ce chiffre. Nous avons par ailleurs enregistré des succès importants aux élections professionnelles ; ainsi récemment à Paris, 25 % des instituteurs ont voté pour le SGEN. C'est un élément positif qui montre que le type de syndicalisme que nous proposons — un syndicalisme de luttes, un syndicalisme fédéral et un syndicalisme confédéré — tient davantage le choc qu'un syndicalisme autonome.

•Le congrès est maintenant terminé. Quelles ont été les grandes lignes d'action décidées, dans le second degré (notamment avec les autres organisations syndicales du « front du second degré »), dans le primaire avec les problèmes de carte scolaire qui ne sont pas réglés, et dans les autres secteurs ?

Il y a d'abord des priorités immédiates d'action. C'est effectivement, au premier rang, la lutte sur le terrain de la carte scolaire. Il y a également tout ce qui touche à l'emploi, en particulier l'emploi des non-titulaires. Il faut que le ministre de l'Éducation accepte d'ouvrir des négociations sérieuses avec les organisations syndicales sur ces problèmes. Il y a en plus des problèmes plus spécifiques, qui concernent l'avenir des personnels d'éducation et de surveillance et les conditions de travail des personnels administratifs et de service qui ont montré leur détermination lors de la grève du 29 avril.

Nous allons continuer à couvrir tous ces terrains d'action dans la recherche et dans l'approfondissement de l'unité. Il nous semble en effet que, actuellement, l'unité d'ac-

tion qui a bien du mal à se réaliser ailleurs est un bien qu'il faut préserver dans le secteur de l'éducation. Non pas comme un avaro qui gérait son trésor sans chercher à le faire fructifier, mais en améliorant cette unité. Pour notre part, nous y sommes pleinement disposés.

En ce qui concerne l'action à plus long terme, nous allons reprendre l'offensive sur des terrains qui nous semblent importants, comme la mise en cause des pesanteurs hiérarchiques dans l'école : inspection, notation, etc. Il s'agit là d'un terrain qui ne sera pris en charge par personne si le SGEN ne le prend pas activement en charge. Et nous pensons que c'est un terrain où nous pouvons faire avancer les choses, si nous nous en donnons les moyens. Mais il faut qu'il s'agisse là aussi d'une action qui engage une part significative du milieu et qui ne garde pas un caractère individuel.

•Mais revenons aux problèmes de carte scolaire. Le congrès se déroulait lors des deux journées de grèves des 24 et 25 avril. Au niveau du SGEN, comment envisagez-vous la poursuite de cette action, compte tenu du fait que jusqu'à présent rien de nouveau n'est intervenu et que par ailleurs les vacances scolaires approchent ?

Les craintes que nous exprimions à la veille des grèves de la fin avril quant à l'attitude de la FEN se vérifient. La FEN et le SNI nous donnent le sentiment de s'être un peu purgés d'une mauvaise maladie et n'ont qu'une hâte, c'est de mettre l'action entre parenthèses. Ce n'est pas notre démarche. Nous avons arrêté le 24 avril, avec nos quatre partenaires du second degré, toute une série d'actions portant sur l'emploi des maîtres auxiliaires et sur l'ensemble des conditions de travail et d'emploi des personnels titulaires. Pour notre part, nous allons aussi lancer une vaste campagne sur les effectifs de classe. Nous donnons comme consigne d'inscrire les enfants en maternelle sur une liste

d'attente à partir de vingt-cinq élèves par classe. Nous voulons créer, autour de ces listes d'attente, une action en y associant les parents et les travailleurs.

Que le ministre de l'Éducation ne se fasse pas d'illusion. Ici ou là, des reculs ont été obtenus par rapport aux propositions initiales de l'administration. Le développement de l'action dans la seconde quinzaine de mai dans le second degré et que le SGEN entend élargir aux autres secteurs, premier degré compris, vont permettre d'améliorer le rapport de forces. Le gouvernement aurait tort de faire comme si rien ne s'était passé. D'une part, il devra en tenir compte dans la préparation du budget 81 et, d'autre part, la traduction concrète des effets de la politique ministérielle à la rentrée 80 nous donnera les bases d'une poursuite de l'action.

•Comment interprétez-vous l'intervention des parents, plus importante depuis quelque temps dans les problèmes scolaires et l'attention nouvelle portée aux conditions d'enseignement ?

Dans l'action de masse sur le terrain de la carte scolaire, un élément nouveau est apparu qui doit être, selon nous, au centre de notre pratique dans les prochaines années. C'est l'intervention active, aux côtés des personnels d'éducation, des parents, des jeunes et des travailleurs. Cela constitue pour nous une nouvelle donne pour l'action sur le terrain de l'école. Le SGEN-CFDT a un rôle important à jouer pour l'avenir. La FEN est en effet incapable de concevoir ses rapports avec les autres partenaires sociaux sur le terrain de l'école autrement que comme des rapports avec des satellites. Pour nous, il s'agit d'autre chose que nous situons dans une perspective stratégique qui est de faire de l'école un lieu d'intervention et d'action de l'ensemble des forces populaires.

**Propos recueillis par
Nicole Gauthier**

L'alternance

devant le Parlement

LE PARLEMENT vient de débattre et d'adopter le projet de loi sur les formations professionnelles alternées, plus communément appelé « loi Legendre ». Un projet qui, finalement, semble avoir été beaucoup plus discuté hors du Palais Bourbon que devant les députés où il est parvenu après qu'un an se soit presque écoulé depuis sa présentation au Conseil des ministres (voir notre n° 388 du 17 mai 1979).

Initialement ce projet de formation professionnelle en alternance devait être non seulement un complément de la formation initiale, mais former un tout avec le projet d'éducation concertée mis en place à cette dernière rentrée par Christian Beullac. Les réticences, notamment de la FEN, alors en train de négocier le relevé de conclusions avec le ministre sur les séquences éducatives, allaient faire dissocier cette partie du projet de l'ensemble. Il faut dire que l'alternance n'avait pas la faveur des partenaires sociaux si ce n'est du patronat qui l'appelaient de ses vœux. Pour leur part, les syndicats continuent à à la combattre durement. La FEN considérerait ce projet inacceptable car « *il visait ou aboutissait à imposer aux élèves et étudiants une conception de l'alternance fondée sur le couple production/enseignement* » et elle s'y disait radicalement opposée. Toujours est-il que l'on scindait alors le projet : l'éducation concertée étant destinée aux scolarisés et restant totalement sous la férule du ministère de l'Éducation, la formation alternée relevant du secrétariat d'État à la Formation professionnelle et ne concernant plus que les jeunes sortis du système scolaire.

Pour chacun des deux ministres responsables, l'objectif invoqué est le même : les deux cent mille jeunes

qui sortent du système éducatif sans formation chaque année. Et s'ils s'accordent pour dire, de part et d'autre, qu'ils mènent leur affaire en parfaite harmonie, force est bien de reconnaître que chacun se garde de mettre le pied sur le territoire de l'autre. On ne tient pas à aborder la « loi Legendre » au ministère de l'Éducation et on ne la commente qu'avec grande discrétion. Quant à Jacques Legendre, il se borne à considérer ce partage comme une « péripétie » et il l'a rappelé au cours de ce débat au Parlement qui n'aura guère fait que marquer un peu plus nettement le clivage entre majorité et opposition sur ce projet.

Le secrétaire d'État considère que formateurs et employeurs doivent admettre « *qu'en matière de formation professionnelle il doit y avoir co-responsabilité dans la détermination des besoins, notamment à moyen terme, dans la définition des contenus et dans la mise en œuvre des formations* ». Du côté de la majorité, on a entendu, par exemple, M. Delalande (RPR) déclarer qu'il y aura des difficultés d'application mais que ce dispositif « *est suffisamment souple pour autoriser les innovations pédagogiques* ». Ou encore M. Seguin (RPR) dire que cette loi est « *une pièce importante du nouveau dispositif de lutte contre le chômage et pour l'emploi* » et profiter de l'occasion pour demander au gouvernement que soit organisé avant la fin de la session un débat d'orientation justement sur l'emploi et le chômage. M. Schneiter (UDF) voit là un premier pas « *vers les remèdes aux différentes carences de notre système d'éducation* ». Quant à M. Royer (non inscrit), il estime que cette loi aurait dû introduire l'alternance dans tout notre système éducatif et c'est pour lui

« *une grande occasion manquée* ».

L'opposition n'a pas ménagé ses critiques. M. Derosier (PS), qui fait diverses propositions de crédit-éducation et congé-formation, souligne le démantèlement de l'éducation et voit dans le projet un élément supplémentaire à l'objectif du gouvernement qui est de préparer des « *bataillons de main-d'œuvre disqualifiée* ». Mme Leblanc (PC) dénonce les buts du pouvoir et du patronat qui cherchent à cacher que, depuis quatre ans « *un million et demi de jeunes n'ont le choix qu'entre le chômage et le travail temporaire* ». Même ton chez M. Mexandeau (PS) qui taxe globalement le projet de « *bricolage sans grande portée* » et qui, lui aussi, voit la véritable alternance pour les jeunes entre les maisons de travail intérimaire et l'Agence nationale pour l'emploi. M. Boulay (PC) entrevoit l'aggravation de la précarité de l'emploi par ce projet qui vise à « *adapter étroitement la formation professionnelle aux besoins du patronat* ».

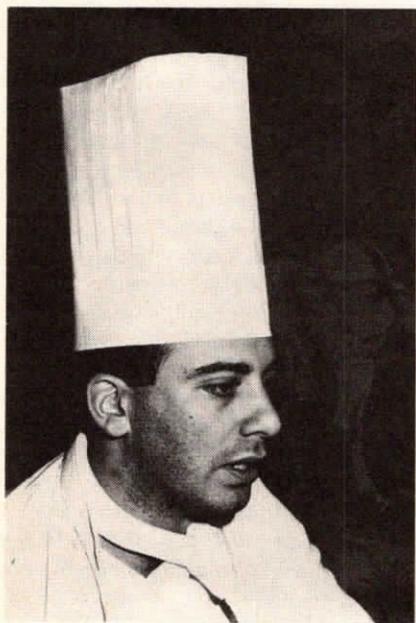
Le ministre de l'Éducation était venu prêter main forte à son collègue en énonçant les premiers 30 000 stages d'élèves de LEP dans près de 16 000 entreprises, éducation concertée qui « *dérange les modes de pensée* », mais il s'est prononcé pour cette coexistence des voies de formation sous statut scolaire et statut salarié.

L'Assemblée a adopté un certain nombre d'amendements, dont l'un, contre l'avis du gouvernement, et émanant du rapporteur M. Perrut (UDF), met les formations professionnelles alternées sous contrôle technique, pédagogique et financier dans des conditions qui seront fixées par décret en conseil d'État et dont la coordination est du ressort du ministre responsable. L'aspect financier du projet n'interviendra qu'au terme du troisième pacte pour l'emploi, soit le 31 décembre 1981. Le projet Legendre accepté, reste à savoir maintenant, compte tenu des partenaires en présence, quelles en seront les modalités d'application et surtout de contrôle sur le terrain.

M. G.

et vous l'école ?

Patrick Syka
chef cuisinier



LES TEMPS changent, la cuisine aussi. L'image toute faite du génial cuisinier, inspiré, un peu bohème, gouailleur et fantaisiste, est en passe d'entrer au musée des arts et traditions populaires. Elle montre, en tout cas, le grand décalage qui subsiste encore entre le réel et le stéréotype. Patrick Syka en témoigne. Patrick Syka, patron et chef de cuisine de *L'auberge du XVIII^e* (8, rue Caulaincourt, 75018 Paris) est un jeune homme de vingt-sept ans qui prend la vie et le travail très au sérieux. Foin des aventures un peu rêveuses : le cuisinier d'aujourd'hui est un chef d'entreprise

confronté à des réalités bien concrètes qui requièrent un savoir, une connaissance qu'on ne lui suppose pas toujours ; il ne suffit pas seulement de savoir manier les sauces, préparer les mets avec plus ou moins de talent, il faut aussi être un gestionnaire efficace et rigoureux ; il faut savoir — et ce n'est pas une mince affaire — faire ses achats de victuailles, organiser ses repas, planifier l'utilisation des denrées, administrer son personnel, etc.

On connaissait des familles de cuisiniers qui se transmettaient de père en fils (au fait, la restauration est une caste, une affaire d'hommes où la misogynie règne sans partage) les recettes fameuses, les tour-de-main secrets et jalousement préservés ; tel n'est pas le cas de Patrick Syka : des études « ordinaires » à Paris et sur lesquelles il n'a pas trop à dire. Elles ressemblent à beaucoup d'autres : les copains, les bons profs et les mauvais, ceux qui laissent leur nom dans la mémoire à cause des mauvais coups de règle, mais aussi, phénomène en voie de disparition, une vie de quartier, sans rupture de la famille à l'école, de l'école à la famille. Pendant ces années l'école joue pour Patrick Syka le rôle qu'il attend encore d'elle : elle lui permet de s'enrichir personnellement, de s'épanouir, d'acquérir des connaissances générales, un bagage culturel. Mais, en seconde, le sérieux de la vie le rattrape ; que faire quand on est ni nul en tout, ni doué en quelque chose ? Que faire quand la carrière n'est pas encore tracée, vers les études longues et le succès comme dans les sections C, vers l'impasse comme en A, mais qu'on s'est trouvé en AB, ce milieu flou teinté d'économie et de langues étrangères ?

Patrick Syka passe le concours de

L'Ecole hôtelière, et, pendant cinq ans, il apprend un métier, mais pas la cuisine à proprement parler ; avec sa connaissance de langues vivantes (l'anglais, l'allemand, l'italien), son savoir économique et commercial, il se voyait plutôt cadre d'une grande entreprise d'hôtellerie nationale ou internationale. Mais c'est là qu'entre la formation et la vie réelle du travail le bât blesse : sa technique, ses compétences, son diplôme ne sont pas pris en compte ; toujours, sous prétexte d'un manque d'expérience, l'entreprise vous disqualifie. Elle ne vous confie pas les tâches auxquelles vous pouvez prétendre, elle ne vous rémunère pas à votre niveau de qualification. C'est une réalité, et Patrick Syka, chef d'entreprise lui-même aujourd'hui, ne trouve pas le moyen de la critiquer, du moins en l'état actuel de la société. En revanche, les formateurs, eux, sont critiquables car c'est une réalité qu'ils omettent d'enseigner.

Pour Patrick Syka, l'orientation et l'information sur les métiers sont mal faites et les professionnels devraient être appelés plus souvent à y contribuer : qu'ils viennent dans les établissements parler des réalités concrètes, bonnes ou mauvaises, de leur métier, pour que les jeunes aient un peu plus la possibilité de choisir en connaissance de cause. Car si Patrick Syka est aujourd'hui un jeune chef talentueux sur la voie de la réussite ce n'est pas grâce à sa formation mais plutôt contre elle, parce que, pour réussir, il a dû prendre conscience qu'il lui fallait risquer de quitter le chemin qu'elle lui avait tracé : il y a gagné l'incertitude de l'autonomie et la découverte de dons en lui que l'école, jamais, ne lui avait révélés.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

construire les écoles avec les écoliers

« L'enfant architecte, mythe ou réalité » : tel était le thème d'un colloque, organisé par le CODEJ (Comité pour le développement de l'espace par le jeu), qui a réuni le 24 avril à Paris une centaine de participants : architectes travaillant en milieu scolaire, pédagogues, sociologues, anthropologues, éducateurs spécialisés.



manipulation de matériaux

L'ENFANT peut-il être architecte ? C'est-à-dire prendre part aux décisions en matière d'environnement ? En Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada), des urbanistes préconisent cette participation des enfants comme un moyen d'améliorer le cadre de vie. « Avant que cette mode américaine ne se répande en Europe, nous avons voulu en débattre » a expliqué Valia Tanon, présidente du CODEJ, pour justifier le choix de ce thème quelque peu en décalage par rapport aux objectifs statutaires de cet organisme (1).

Après quelques mises en garde (Valia Tanon a rappelé les thèses de Wallon et de Piaget qui consi-

dèrent l'enfant l'un comme un « imitateur de l'adulte », l'autre comme « un être en formation », ainsi que les travaux de Marie-José Chombard de Lauwe sur « la représentation mythique d'un enfant idéalisé », Jean Ader, pédagogue participant au programme sur la construction scolaire à l'OCDE, a examiné dans quelle mesure il était possible d'impliquer l'enfant dans les décisions concernant l'espace. Il a choisi pour cela l'exemple des constructions scolaires. La situation a évolué. L'architecte, qui avait auparavant pour client exclusif le service public d'éducation avec lequel il dialoguait « sur la base d'un appareillage normatif (ce qui doit se passer dans l'équipement à fournir) », a peu à peu trouvé en face de lui les usagers, d'abord sous la forme des enseignants (et en particulier les enseignants innovateurs), interprètes à la fois de leurs propres besoins et de ceux des élèves, puis les enfants eux-mêmes.

Mais que cherchent les architectes dans ces contacts ? Pour Jean Ader, cette rencontre soulève un certain nombre d'ambiguïtés : tout d'abord, « la tentation pour l'architecte de rechercher dans l'enfant l'émergence d'une spontanéité vive qui risque de révéler des facteurs ayant échappé à l'adulte ». Ensuite, « le piège du dialogue ». Pour discuter d'architecture, il faut savoir lire des plans. D'où l'utilité de faire apprendre aux enfants ce type de langage. « Dans les expériences participationnistes, on demande aux enfants de faire des cartes. C'est vouloir donner à l'autre le même langage, sans prendre garde qu'on lui transmet en même

temps ses propres idées.» C'est pourquoi, estime Jean Ader, avoir voulu mettre en contact les concepteurs de l'espace et les enfants relève d'un pari et suppose des pratiques pédagogiques permettant à l'élève de se confronter avec le réel : « C'est en lui donnant les possibilités d'expérimenter qu'on le forme. Il faut donc voir quelles sont les expériences par lesquelles on peut faire passer l'enfant pour que ce pouvoir sur l'espace se fortifie, ce qui est non seulement un problème pédagogique, mais aussi un problème social difficile à résoudre tant que subsistera le balisage de temps ou de zones réservés à cette expérimentation, tant que ne se trouveront pas dans l'univers quotidien des espaces (fût-ce sa chambre) transformables par l'enfant. »



à gauche, constructions insolites avec des pneus
à droite, aménagement de la chapelle désaffectée de l'Hôtel-Dieu de Douai

Parmi les expériences évoquées, la plus originale était un projet intitulé « Jeu dramatique et architecture », réalisé en 1977-1978 par le Centre d'animation culturelle de Douai, en collaboration avec l'École d'architecture de Lille. Elle a porté sur six classes de CM 1 et CM 2 de Douai, chaque groupe étant encadré par l'instituteur, un animateur du CAC et deux élèves architectes. L'objectif était de placer chaque groupe d'élèves dans un lieu de la ville, remarquable pour son architecture, et de lui demander de réagir par rapport à ce lieu en élaborant une histoire susceptible de s'y dérouler, de manière à laisser s'installer un rapport dialectique, le thème inspiré par le site évoluant au fur et à mesure de la transformation de celui-ci. C'est ainsi qu'une classe a divisé le volume d'une grande chapelle désaffectée de l'Hôtel-Dieu de Douai en un certain nombre de sous-ensembles, chacun jouant un rôle pour le jeu dramatique. Une autre a transformé l'escalier d'honneur de l'ancien Hôtel de ville en château-fort.

Mais cette étape, qui n'a eu lieu qu'au troisième trimestre, a été précédée de tout un travail de sensibilisation à l'espace. Tout d'abord, les enfants ont abordé différents thèmes au cours des six premières semaines (La ville, La maison — l'intérieur et l'extérieur de celle-ci —, Les espaces pour l'enfance, Les matériaux de construction, Les métiers du bâtiment) à grand renfort de maquettes et de structures d'éléments juxtaposés. Cette première approche a été suivie de visites : celle de l'École d'architecture de Lille, ainsi que d'une série d'équipements parmi lesquels une maison de la petite enfance regroupant bibliothèque et ludothèque, et un quartier de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq. De retour en classe, chaque élève a ouvert un « livre d'architecture ». Les groupes ont ensuite participé à divers exercices corporels et vocaux, destinés moins à apporter des techniques qu'à provoquer un déblocage, une ouverture. C'est alors seulement qu'ils

ont pu choisir un lieu et un matériau.

Les uns ont travaillé avec des pneus, élaborant des structures insolites, d'autres avec de la mousse de polyuréthane en expansion, réalisant à l'intérieur d'une usine désaffectée d'étranges compositions sur le thème de la vie sous-marine. D'autres encore ont travaillé avec des échafaudages tubulaires en harmonie avec la charpente apparente d'un vieux préau sur le thème de l'invasion des extra-Terrestres. Un autre groupe a imaginé, à partir d'un couloir menant à une classe désaffectée, une histoire d'élèves obligés de s'évader vers un autre monde, un pays merveilleux dont ils se sont approprié les paysages de carton.

L'année suivante, l'équipe a repris ce travail sous une forme différente : la construction d'un pigeonnier au collège Molière de Lille, entreprise pluridisciplinaire où entraient en jeu les sciences naturelles et l'éducation manuelle



gros plan sur le pigeonnier du collège Molière de Lille...

et technique. Depuis, le pigeonnier fonctionne grâce à la participation d'associations de colombophiles qui ont donné chacune deux pigeons de leur élevage. « Il faut mettre très vite les enfants en contact avec la réalité, car ils sont capables, dans la mesure où ils sont bien canalisés, de jouer un rôle dans la transformation de l'espace. Mais cela demande une préparation méticuleuse et des gens passionnés comme l'étaient

les étudiants architectes », a signalé Roland Poquet, directeur du Centre d'animation culturelle de Douai, soulignant l'importance du jeu dramatique pour donner confiance aux élèves les plus défavorisés à l'intérieur de la structure scolaire, car « il offre un brassage d'éléments tel qu'il n'y a plus ni premier, ni dernier ».

« Stimulation de l'imagination créatrice (après la simple visite de la ville nouvelle de Villeneuve-

d'Ascq, les élèves ont vu décupler leurs envies) et support pour la découverte des volumes » : tels sont pour Jean Pattou, architecte, les aspects positifs de cette expérience qui a bénéficié d'un heureux concours de circonstances : subventions permettant de faire face au coût élevé du matériel (de 2 000 à 3 000 F par groupe) et participation d'étudiants architectes de dernier cycle, d'autant plus motivés que ce travail bénévole a été sanctionné par un certain nombre d'unités de valeur.

Toutefois, de telles expériences n'ont pas pour but d'associer des élèves aux décisions, mais plutôt de les sensibiliser à l'environnement. « Ce problème de l'enfant architecte me fait penser au problème de l'architecture sans architectes, à la déspecialisation qui caractérise notre époque. Il ne s'agit pas de faire des architectes, mais des demandeurs d'architecture », remarquait Joseph Belmont, directeur de l'Architecture. Estimant que l'école peut être un des moyens de cette sensibilisation, il a rappelé le rôle des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). Sur ces quatre-vingt-douze équipes départementales dont le rôle est de « développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public en matière d'architecture et d'environnement », cinquante sont réellement opérationnelles, et trente ont entrepris des expériences de sensibilisation auprès d'enfants, sous forme soit de réponses ponctuelles à des demandes d'enseignants, soit de prise en charge d'unités de formation dans les écoles normales.

Michaëla Bobasch

... et vue sur l'ensemble



(1) Créé en 1970, le CODEJ a pour but de « favoriser la création d'un environnement intégrant le jeu et particulièrement celui des enfants et des adolescents en milieu urbain ».

vos réactions

« le jardin des pierres »

J'ai lu avec intérêt l'article intitulé « le jardin des pierres » dans votre numéro spécial « Ecole et travail » (415/416 du 20 mars 1980) et je me permets, bien qu'avec quelque retard, de vous faire part de mes observations.

C'est sans doute une erreur bien involontaire de votre part qui vous a fait omettre de présenter l'avis de la quatrième des grandes confédérations ouvrières, la CFTC, ce qui est d'autant plus regrettable qu'elle se situe d'une façon originale à propos du problème de la liaison école-travail.

Voici donc quelques éléments qui apporteront à vos lecteurs le complément d'information que nous jugeons nécessaire.

La CFTC aborde la question des relations entre l'école et le monde du travail dans des conditions particulières, puisqu'elle possède deux syndicats d'enseignants, représentatifs dans chacun des secteurs du service éducatif national : enseignement d'Etat et enseignement privé lié par contrat à l'Etat. Il s'agit du SCENRAC, Syndicat chrétien de l'Education nationale de la Recherche et des Affaires culturelles et du SNEC, Syndicat national de l'Enseignement chrétien.

Ces deux syndicats participent au sein de la Confédération, avec des représentants de secteurs professionnels divers, à un groupe de travail permanent chargé du secteur « Education Formation permanente » en liaison avec les groupes chargés des jeunes et de l'emploi.

Cette coopération constructive des différentes structures syndicales des enseignants et des autres professions contraste indiscutablement avec les difficultés de compréhension que vous signalez dans votre article.

Cela explique que dès 1975, c'est-à-dire bien avant que l'enseignement alterné ne fasse les titres des journaux, le congrès CFTC avait centré ses débats sur un rapport intitulé « Les jeunes et leur avenir professionnel », présenté par Albert Bertalmio et qui est plus que jamais d'actualité. Ce rapport dénonçait déjà l'échec du système politico-économique, qui engendre autant d'injustices et autant d'échecs dans l'instruction, la culture, l'emploi, la promotion. Nous faisons observer l'incapacité de l'école à préparer seule efficacement à un métier et préconisons les bancs d'essai « sur le tas », tant pour l'épanouissement du jeune que pour l'exploration de ses capacités.

Cela nécessite évidemment une révision de la formation des maîtres. On peut même se demander s'il est bon que des enseignants restent en permanence à l'écart des conditions de travail qui attendent leurs élèves.

C'est pourquoi la CFTC accueille avec intérêt les initiatives qui vont dans ce sens, et insiste pour que la formation scolaire ne soit pas seulement intellectuelle et que la liaison école-entreprise se renforce. Nous estimons que cela nécessite une transformation progressive des mentalités, d'un côté comme de l'autre, et les confédérations ouvrières sont bien placées pour y contribuer.

Les commissions départementales de l'emploi et de la formation professionnelle devraient se trouver à la charnière du dispositif de l'enseignement alterné. Mais l'ouverture de l'école sur le monde du travail ne doit pas seulement se réaliser à

l'occasion de stages extérieurs à l'école. Elle doit imprégner les objectifs et les contenus de l'enseignement lui-même.

C'est pourquoi la CFTC rappelle le caractère global d'une telle évolution. Elle ne saurait se contenter du lancement de tel ou tel gadget sans cohérence avec ce qui existe déjà.

Alain Deleu
vice-président de la CFTC

« réflexions sur l'apprentissage de la lecture »

J'ai été très surprise de lire dans votre n° 417 (27 mars 1980) ces mots tirés de l'article de M. Inizan, page 9 : « Dénoncer le recours à tout codage arbitraire fait de signes (abstrait). [...] Certains signes présentent l'énorme inconvénient d'être sans avenir dans le bagage mnémorique de chaque élève... »

Je crains que M. Inizan, n'ayant pas eu de contacts avec des classes maternelles qui pratiquent cette approche de la langue au niveau de la deuxième articulation, n'ait pas compris qu'il s'agit là d'un « outil » utilisé le temps de remplir sa fonction : favoriser l'analyse auditive des phonèmes (de notre langue) et leurs combinaisons, en réservant aux cours préparatoires un obstacle de taille : les fantaisies orthographiques.

Ce « bagage mnémorique » que constituent les phonogrammes est très rapidement oublié, ainsi qu'en témoignent les institutrices de CP qui affirment également qu'en revanche les enfants conservent leur aptitude à combiner les phonèmes.

De plus, il n'y a aucune confusion avec le code écrit de notre civilisation, puisque nous avons soin de refuser toute représentation graphique qui serait commune aux deux systèmes.

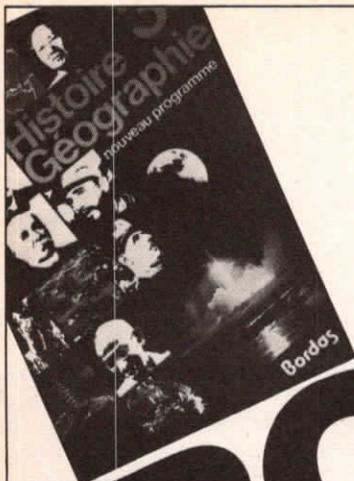
Enfin, dans nos diverses activités, nous n'exerçons pas la mémoire que pour constituer un « bagage ». Ainsi, lorsque nous apprenons comptines et chants, ce n'est pas pour la vie !

Mme Darcemont
directrice d'école maternelle

enseignement et culture en Bretagne

En page 16 de notre n° 420 du 2 mai consacré à la Bretagne, une ligne non composée dans l'article « Le breton au tableau noir » a rendu peu compréhensible la première phrase du dernier paragraphe. Celle-ci est en réalité : « Pour l'instant, si le nombre de jeunes qui passent l'option breton au baccalauréat augmente chaque année, si la Charte culturelle a permis au breton d'entrer sur la pointe des pieds dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, l'heure est de tout de même à l'amertume et à la déception. »

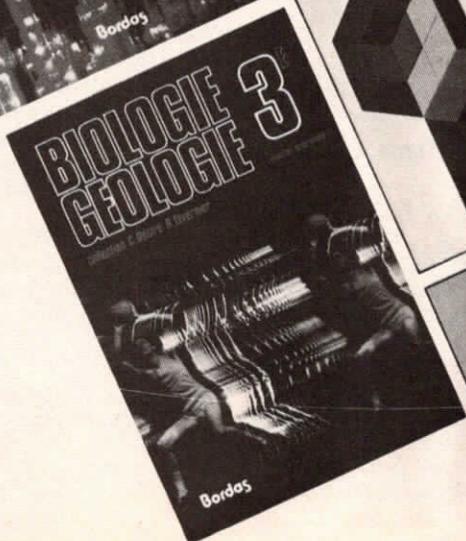
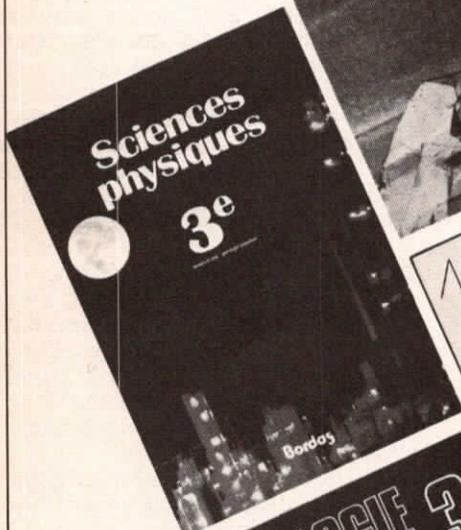
N'étant pas d'un naturel indifférent et ayant encore la faiblesse de croire



BORDAS

NOUVEAUX PROGRAMMES

3^e



Chacun des nouveaux manuels Bordas est le fruit de la pratique pédagogique et du travail d'équipe d'enseignants expérimentés qui connaissent les motivations, les possibilités et le niveau réel des élèves.

BORDAS
connaît vos élèves!

ESF

EXPRESSION CORPORELLE

Langage du silence

Claude Pujade-Renaud

(5e édition)

VOIES NON-VERBALES DE LA RELATION PEDAGOGIQUE

*Claude Pujade-Renaud
et Daniel Zimmermann*

(2e édition)

LE CORPS INTERDIT Essais sur l'éducation négative

*Georges Lapassade
et René Schérer*

QUESTIONS-REPONSES SUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Claude Pujade-Renaud

(3e édition)

L'EDUCATION PAR LE MOUVEMENT

La psychocinétique

à l'âge scolaire

Jean Le Boulch

(14e édition)

VERS UNE SCIENCE DU MOUVEMENT HUMAIN

Introduction à
la psychocinétique

Jean Le Boulch

(3e édition)

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'adulte face au loisir
sportif

Gérard Fournier

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

à la portée de la chose écrite, je réagis immédiatement aux remarques aigres-douces de M. Inizan concernant : 1) l'école maternelle ; 2) les signes graphiques.

A qui fera-t-on croire que l'école maternelle est ségrégationniste, donc élitiste, parce qu'elle inscrit les enfants dits « propres » ? L'auteur ajoute « débrouillés » mais ce qualificatif supplémentaire n'engage que lui. Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. Cette école maternelle, après tout, devient embarrassante, inutile, voire nuisible, coûteuse. Autant la rayer purement et simplement en la fusionnant avec l'école élémentaire. M. Inizan aurait-il la nostalgie de l'école primaire d'autrefois comportant des classes enfantines conduites par des institutrices patientes et dévouées, disposant d'un crédit de fonctionnement d'autant plus faible que les enfants étaient plus jeunes ? Et, poursuivant son raisonnement, pourquoi ne pas étendre la compétence de la directrice ou du directeur d'école au collègue et au lycée ?

Sur les signes graphiques, M. Inizan ne fait pas le détail. Il condamne purement et simplement les « phonogrammes », transcription de phonèmes, sans dire comment l'établissement de ces signes, par les enfants eux-mêmes, s'inscrit dans une méthode visant à donner un outil pour s'exprimer, communiquer et converger. Je ne lui ferai pas l'injure de penser qu'il n'a pas compris les finalités de cette démarche qui rend possibles la combinatoire de phonèmes, l'écriture d'une suite phonique, qui met en place une structure mentale et qui ne tend pas du tout à faire mémoriser des graphies. M. Inizan considère-t-il ses vingt-sept phrases comme un moyen ou une fin en soi ?

Colette Durand
IDEN

Dans l'article de M. Inizan, je relève en B : « *Accord unanime pour dénoncer [...] toute procédure didactique qui commence par révéler aux enfants les lettres, leurs valeurs phonétiques et les règles de leurs associations. C'est pourtant ce que les praticiens continuent de faire pour la plupart [...] en France (et hors de*

France). »

L'énoncé de ces deux constatations appelle, semble-t-il, quelques remarques : « Accord unanime » (d'un groupe, du séminaire, précédant le colloque) : le lecteur aimerait connaître la composition de ce groupe. Combien de chercheurs ? Combien de praticiens ? Sans doute fort peu de ces derniers puisqu'ils sont, pour « la plupart », d'un avis opposé.

Et nous touchons là à l'un des plus grands malentendus de l'Education nationale : l'insuffisance des contacts entre chercheurs et praticiens.

Dans le cas qui nous occupe, si l'accord (de qui ?) est unanime pour condamner le « synthétisme » (appelons-le comme ça) de deux choses l'une :

- ou les maîtres de CP sont tous pédagogiquement, et au sens littéral du terme, des « demeurés » ;

- ou ils ont des raisons majeures pour persister dans cette voie, raisons qu'on ne leur donne pas souvent l'occasion d'exprimer.

Il n'est pas question de nier l'utilité, ni les capacités des chercheurs. Mais ils seraient plus efficaces et plus crédibles s'ils étaient aussi praticiens, si le temps de pratique était au moins, pour eux, égal au temps de recherche. N.B. Je relève, dans les numéros 400 et 412 de *l'éducation*, quelques réflexions qui me semblent corroborer mon propos :

- n° 400 page 7 : comment concevoir une politique de formation des enseignants ? [...] Ont réfléchi pendant trois jours [...] 24 chercheurs, 47 universitaires, 68 formateurs, 12 professeurs d'EN, 32 enseignants du second degré... et 8 instituteurs et quelques élèves ;

- n° 412 page 3 : engagé dans le concret, le praticien a peu de prise sur les décisions qui le concernent [...] Pourtant [...] il témoigne de la complexité d'une situation, complexité souvent évacuée par le chercheur qui tend à la réduire le plus possible [...] Il est important que les praticiens aient leur mot à dire par rapport à la recherche d'autant plus qu'ils sont bien placés pour avoir conscience de cette complexité...

Cette parole, ils n'ont pas toujours les moyens de la prendre, et on ne la leur accorde pas volontiers.

G. Tonneau
maître de CP

l'Europe et les enseignants



Ainsi que nous l'annoncions dans notre n° 420, le Conseil de l'Europe organise un grand concours destiné aux enseignants des vingt et un Etats-membres :

Connaissance de l'Europe Que fait le Conseil de l'Europe ?

Ce concours consiste à découvrir **trois erreurs glissées volontairement dans le texte publié en page 14** et qui n'est autre qu'une **interview imaginaire** donnée par le Secrétaire général du Conseil de l'Europe. Pour aider votre perspicacité, une documentation gratuite sur cet organisme peut être demandée auprès du Conseil de l'Europe, DPI, F — 67006 Strasbourg Cedex

Pour figurer dans la liste des gagnants, il suffit de découvrir au moins deux de ces trois erreurs. A niveau égal, les lauréats seront départagés par un tirage au sort, exclusif de toute réclamation.

Dans chacun des vingt et un pays, le gagnant sera invité, avec la personne de son choix, à l'ouverture de la session d'automne du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Parmi les nombreux autres prix, figurent des voyages, des livres, etc.

Les concurrents doivent indiquer, **uniquement sur cartes postales**, leurs noms et adresses (en capitales d'imprimerie) ainsi que les erreurs qu'ils auront découvertes lesquelles ne sont, en aucun cas, des fautes de frappe ou des erreurs de traduction.

La date limite de ce concours est fixée, pour la France, au **15 juillet 1980** (le cachet de la poste faisant foi)

Les cartes postales doivent être adressées à
l'éducation — Concours Conseil de l'Europe
2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris



interview fictive

avec le secrétaire général du Conseil de l'Europe

Trois erreurs à découvrir dans ce texte... Les conditions de ce Concours figurent en page 13

Monsieur le Secrétaire général, le Conseil de l'Europe a trente-cinq ans. A-t-il influencé votre vie ?

Bien sûr. Non pas par des actes faisant la « une » des journaux, mais par la mise en contact permanente des ministres, des experts et des parlementaires des vingt et un Etats membres. Les échanges d'opinions, d'expériences et de connaissances de tous ces hommes et femmes, politiques ou spécialisés, ont conduit à une meilleure compréhension mutuelle et à l'élaboration en commun d'études spécialisées et d'instruments juridiques internationaux.

Pourriez-vous concrétiser votre réponse ?

Oui. Le Conseil de l'Europe a simplifié les formalités aux frontières, il a facilité les stages et études à l'étranger, il a promu les droits économiques, sociaux et politiques, notamment par la Charte sociale et la Convention européenne des Droits de l'Homme. Il a harmonisé progressivement la législation et l'administration en Europe, qu'il s'agisse de l'âge de la majorité, de la poursuite de criminels, de la protection de la nature ou du droit familial. Finalement, nous avons développé une politique agricole qui, bien qu'elle soit souvent critiquée, a conduit à la création d'un marché commun agricole. Le Conseil de l'Europe a harmonisé notre vie sans pourtant la standardiser, l'uniformiser.

Qui coopère au sein du Conseil de l'Europe ?

Ce sont toutes les démocraties européennes à l'exception de la Finlande (qui cependant travaille avec nous au sein du Conseil pour la Coopération culturelle). Ces vingt et un pays représentent à peu près les deux tiers des démocraties pluralistes qui existent au monde.

Cette coopération coûte-t-elle cher au contribuable ?

Non, puisque chaque citoyen n'y verse qu'environ 50 centimes par an.

L'instrument juridique le plus connu du Conseil de l'Europe est la Convention européenne des Droits de l'Homme. Comment expliquez-vous sa réussite ?

Elle reste, aujourd'hui encore, sans équivalent. En vigueur depuis 1953, elle englobe les droits civils et politiques les plus importants et elle a inspiré la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies. Le Conseil de l'Europe a transformé les principes généraux en obligations juridiques en mettant sur pied un système efficace de garantie judiciaire internationale. La sauvegarde

des droits de l'homme est assurée par deux organes indépendants : la Commission et la Cour européennes des Droits de l'Homme, ainsi que par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, qu'il s'agisse de requêtes étatiques ou individuelles. Les Etats membres du Conseil de l'Europe ont donc accepté de se soumettre à un contrôle international des droits garantis !

Le Conseil de l'Europe a élaboré plus de cent conventions et des centaines d'études scientifiques, assorties de recommandations. A-t-il aussi pensé aux enseignants ?

Bien sûr. Nous considérons les enseignants comme nos meilleurs multiplicateurs du savoir. Parmi tous nos travaux, j'aimerais simplement mentionner la création d'un système de bourses pour enseignants grâce auquel quatre mille stages de formation à l'étranger ont pu être effectués. En République fédérale d'Allemagne, nous organisons, en étroite collaboration avec l'Institut de formation continue d'enseignants à Donaueschingen, des séminaires européens ; en Turquie, nous favorisons l'enseignement des langues étrangères et, dans l'ensemble de nos Etats membres, nous élaborons des études ou lançons des projets-pilotes, concernant par exemple la scolarisation des enfants des travailleurs migrants, la préparation des jeunes à la vie, etc.

Et la jeunesse ? Quel rôle joue-t-elle dans votre programme de travail ?

Pour les jeunes, nous avons créé un Fonds et un Centre européens de la jeunesse. Le but du Centre, situé à Strasbourg, est d'offrir aux jeunes un forum de discussion sur les problèmes de société auxquels ils sont confrontés. En moyenne, le Centre accueille chaque année environ mille dirigeants de mouvements de jeunesse, dont les représentants participent, à égalité avec les gouvernements, à la gestion du Centre ainsi que du Fonds européens de la jeunesse.

Si vous pouviez émettre un vœu à l'intention des enseignants, que souhaiteriez-vous leur dire ?

Qu'ils attachent la plus grande attention à enseigner un esprit européen fondé sur la tolérance et la volonté quotidienne de compréhension mutuelle. Et qu'ils se renseignent auprès du Conseil de l'Europe, donc directement à la source d'une Europe plus humaine, sur les réalisations concrètes de cette coopération internationale. Finalement, qu'ils essaient de montrer à leur classe, « sur place » à Strasbourg, la plaque tournante d'idées et d'expériences que représente le Conseil de l'Europe.

Merci, Monsieur le Secrétaire général.

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un guide

Pour une aide précieuse au moment des choix d'orientation. L'ONISEP vient de tirer à 100 000 exemplaires une brochure, **Bac ou pas bac, que faire après ?**, qui sera vendue en kiosque et chez les marchands de journaux (20 F). Comme son titre l'indique, elle s'adresse plus particulièrement aux élèves de première et de terminale, mais aussi aux parents qui s'interrogent sur l'avenir de leurs enfants et aux étudiants qui souhaitent se réorienter. Les renseignements pratiques concernant les études supérieures en composent la première partie — dans quelle UER préparer tel ou tel DEUG, les IUT, les itinéraires conduisant aux différentes formations du second cycle, les BTS, IEP, écoles d'ingénieurs, classes préparatoires, etc. — mais on y trouve aussi ceux concernant bourses, académies, inscriptions, bref ce qui touche à la vie de l'étudiant. La seconde partie présente les métiers par secteur d'activité économique et, avec la description des emplois, leurs débouchés et les possibilités d'accès aux formations correspondantes avec ou sans le bac. Enfin la troisième partie est consacrée à l'entrée dans la vie professionnelle, les droits des jeunes travailleurs et ceux en matière de formation continue, et les diverses voies pour reprendre ou poursuivre des études, voire les changements de secteurs. Un index alphabétique des mots-clés per-

met un maniement facile de cet outil précieux et indispensable.

une exposition

Trois millions d'années d'aventure humaine. Dans l'un des plus remarquables berceaux de la préhistoire, la Picardie, un impressionnant retour aux origines est offert par le CRDP d'Amiens (45, rue Saint-Leu. Tél. : (22) 92-07-08, poste 36 ou 30), jusqu'au 14 juin. N'oublions pas que deux cités picardes ont donné leur nom aux cultures préhistoriques les plus anciennes, l'« abbevillien » et l'« acheuléen », dont les vestiges ont été découverts par milliers dans les terrasses de la Somme. L'ensemble de l'exposition s'articule autour de six thèmes : les premiers hommes et leurs outils ; trois millions d'années ; au temps du Pithécantrophe, la civilisation acheuléenne, l'origine du feu ; les origines de l'humanité actuelle, les premières sépultures, les industries moustériennes ; au temps des derniers grands chasseurs, les civilisations du paléolithique supérieur, l'apparition de l'art ; la première sédentarisation, les premiers villages, le milieu naturel modifié par l'homme ; à l'aube de l'histoire, le développement des échanges, la naissance de l'urbanisation. Une série de conférences proches de ces thèmes se déroulera durant l'exposition, notamment les 13, 21 et 28 mai et les 4 et 11 juin.

un concours

Pour les jeunes inspirés par « l'homme dans l'espace ». Ce concours, destiné au moins de dix-huit ans, est organisé par l'Agence spatiale européenne dans douze pays d'Europe. Pour la France, ce sont le Conservatoire national des arts et métiers, le palais de la Découverte et l'Association nationale Sciences-Techniques-Jeunesse qui l'organisent sous le patronage du Centre national d'études spatiales, afin de susciter chez les jeunes un intérêt pour ce secteur et plus particulièrement pour les sciences et techniques liées aux expériences spatiales. Il s'agit également, dans l'esprit des organisateurs, de populariser l'idée de coopération internationale. Seuls ou en groupes, les concurrents pourront utiliser tous les modes d'expression artistique : littérature, poésie, sculpture, audiovisuel, arts graphiques, dessin, photographie, film, pour illustrer la réalité actuelle ou imaginer le futur ou le fantastique de l'aventure de l'homme dans l'espace. Les œuvres devront être adressées **avant le 15 juin 1980** à : « Concours Spacelab, L'homme dans l'espace », palais de la Découverte, avenue Franklin-D-Roosevelt, 75008 Paris. Le règlement et les renseignements peuvent être demandés à cette même adresse. Des voyages, des stages et des visites de centres techniques en France ou à l'étranger récompenseront les gagnants.

on majore

■ **LA REMUNERATION des personnels de l'Etat**, à compter du 1^{er} avril 1980. Le traitement annuel afférent à l'indice 100 passe à cette date à 15 988 F (décret du 10 avril 1980 — B.O. n° 16).

■ **LES TAUX des heures supplémentaires** effectuées par les personnels enseignants pour le compte et à la demande des collectivités locales : 42,55 F l'heure d'enseignement pour les instituteurs et directeurs, au 1^{er} avril 1980 (circulaire du 17 avril 1980 — B.O. n° 16).

on fixe

■ **LE REGLEMENT D'EXAMEN** pour l'obtention du **brevet de technicien emballage et conditionnement** et les horaires et programmes d'enseignement de cette spécialité (arrêtés du 12 mars 1980 — B.O. n° 16).

■ **LE REGLEMENT du CAP de mécanicien d'entretien d'avions** (arrêté du 5 février 1980 — B.O. n° 16).

■ **LES CONDITIONS d'inscription au CAPEPS** : des dérogations sont prévues en faveur des candidats empêchés de subir l'intégralité des épreuves de l'un des trois concours (circulaire du 31 mars 1980 — B.O. n° 16).

■ **LES EPREUVES** des examens de formation spécifique du **brevet d'Etat à trois degrés d'éducateur sportif** (annexe à l'arrêté du 8 mai 1974 — B.O. n° 16).

on recrute

■ **DES CONSEILLERS D'EDUCATION** par concours spécial : 60 postes (arrêté du 1^{er} avril 1980 — B.O. n° 16).

on organise

■ **UN CONCOURS** de programmes « l'informatique à l'école » (circulaire du 14 avril 1980 — B.O. n° 16).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

éducation musicale

Puis-je vous demander la substance des dernières Instructions concernant le développement de l'éducation musicale dans les écoles ?

Une circulaire du directeur des Ecoles en date du 8 janvier 1980 (B.O. n° 2) rappelle les décisions prises en 1979 pour appuyer le développement de l'éducation musicale dans l'enseignement du premier degré : création dans tous les départements d'au moins un poste de conseiller pédagogique pour l'éducation musicale, mise à la disposition du CPEM d'un crédit exceptionnel pour l'acquisition de matériel pédagogique, augmentation importante du nombre des stages nationaux et interacadémiques pour l'éducation musicale.

La circulaire recommande aux inspecteurs d'académie de faire une large place à l'éducation musicale dans la formation initiale des futurs instituteurs (formations obligatoire et optionnelle) et aussi d'organiser des réunions de travail et des stages de formation continue réservés à l'éducation musicale.

Un groupe départemental sera chargé, dans le cadre de l'équipe départementale de rénovation et d'animation pédagogique (EDRAP) ou sous d'autres formes, de développer l'éduca-

tion musicale dans le département. Enfin, dans ce domaine, seront rassemblés les concours des personnes et des associations intéressées à l'enseignement musical. Les émissions préparées et diffusées par la radio scolaire apporteront aux maîtres un élément d'aide et de stimulation sur lequel ils s'appuieront pour conduire leur enseignement (émissions du mardi et du vendredi de 14 h 30 à 15 heures).

documentaliste

J'ai obtenu un diplôme de licence ès lettres en 1979. J'aimerais exercer dans le domaine de la documentation, dans un service de l'Education nationale. Quelles sont les possibilités dans cette voie ?

La profession de documentaliste convient parfaitement à un licencié, mais les postes sont rares; on pourrait même dire rarissimes. Actuellement on désigne sous l'appellation de documentalistes deux catégories de personnel dont le statut et les fonctions sont nettement différenciées.

Dans les services centraux et académiques des ministères de l'Education et des Universités, ainsi que dans les universités et dans les établissements publics rattachés à l'un ou à l'autre des deux ministères, on trouve :

- des secrétaires de documentation, classés en catégorie B et recrutés par concours en principe avec le baccalauréat ;
- des documentalistes ;
- des chargés d'études documentaires ;
- des chefs d'études documentaires.

Les documentalistes sont recrutés par concours (la plupart des candidats sont titulaires d'une licence ou d'une maîtrise). Ils sont classés en catégorie A. Il faut noter que les concours n'ont pas lieu tous les ans et que le nombre des postes offerts est faible par rapport au nombre des candidats (signalons une préparation

au concours par le CNEC de Lille, 34, rue Jean-Bart). Il existe un concours interne réservé aux personnes ayant une ancienneté de services publics ; le nombre des places offertes à ce concours est fixé à 33 % du nombre des postes vacants.

Les documentalistes sont chargés d'assurer la recherche, la constitution, le classement, la conservation, l'élaboration, l'exploitation et la diffusion de la documentation nécessaire aux missions des services.

Dans les établissements du second degré, les bibliothécaires-documentalistes sont chargés d'animer, sous l'autorité du chef d'établissement, le centre de documentation et d'information (CDI). Ils sont associés aux activités éducatives : accueil et information des enseignants, des élèves et des familles, relations extérieures, loisirs. Ils sont recrutés parmi les enseignants, professeurs agrégés, certifiés, adjoints d'enseignement, etc. sur une liste d'aptitude établie au niveau du rectorat, et ils sont rémunérés selon les indices de leur corps d'origine.

direction d'un lycée

**Y a-t-il des conditions à remplir pour poser sa candidature à un poste de direction d'un lycée ?
Pouvez-vous me les indiquer ?**

Une circulaire du 28 août 1979 (B.O. n° 33) a précisé les conditions générales à remplir par les candidats aux emplois de proviseur, de censeur de lycée d'enseignement général et technologique, de directeur de collège d'enseignement technique chargé des fonctions de proviseur de lycée d'enseignement professionnel.

Il faut être membre du corps enseignant, âgé de trente ans au moins et justifier de cinq années de services effectifs d'enseignement.

Nous ne pouvons que vous conseiller de vous reporter à la circulaire indiquée ci-dessus, car les conditions sont particulières à chacune des caté-

gories qui y sont énumérées. En général, les candidatures doivent être adressées au recteur, par la voie hiérarchique, **avant le 1^{er} décembre de l'année en cours**, pour l'année scolaire suivante, les candidats retenus étant appelés à suivre, pendant une dizaine de jours, un stage de formation et d'information.

demi-pension

J'aimerais savoir si la demi-pension, externat compris, doit fonctionner les jours où les enfants ont cours seulement le matin, mercredi ou samedi par exemple ?

L'internat ou la demi-pension des établissements scolaires constitue un simple service d'hébergement annexé à ces établissements qui fonctionne en considération de l'organisation des activités scolaires. Ainsi, lorsque les enseignements ne sont organisés que pendant la matinée, certains jours de la semaine, c'est au conseil d'établissement qu'il appartient d'ouvrir ou non le service de demi-pension ces jours-là. Il faut cependant remarquer que, souvent, les demi-pensionnaires quittent l'établissement dès la fin des cours de la matinée ; le maintien de la demi-pension le mercredi et le samedi risque d'être peu rentable, les frais généraux restant à peu près les mêmes quel que soit l'effectif.

Au point de vue des tarifs, l'administration tient compte de ce que la demi-pension ne fonctionne que quatre ou cinq jours au lieu de six pour fixer le choix de l'échelon, à l'intérieur du barème général fixé par arrêté ministériel.

calculatrices électroniques

L'utilisation des calculatrices électroniques est-elle autorisée lors des examens et concours de recrutement ? Sous quelles conditions ?

Le B.O. n° 43 du 29 novembre 1979 a publié deux circulaires sur cette question.

La première (du 2 octobre 1979) autorise l'usage de calculatrices électroniques à fonctionnement autonome, non imprimantes, avec entrée unique par clavier, à compter de la session de 1980 durant les examens et concours scolaires organisés par le ministère de l'Éducation ainsi que pour la totalité des concours de recrutement des personnels enseignants. Quelques réserves sont apportées à certains cas particuliers. Il est souhaitable, dit la circulaire, que les élèves puissent, au cours de leur scolarité, acquérir les principales notions permettant un usage convenable de la machine à calculer.

L'autre texte, en date du 23 novembre 1979, précise que la circulaire précédente n'est pas applicable à la scolarité dans les collèges. En effet, si les nouveaux programmes des classes de quatrième et de troisième prévoient une initiation à l'utilisation des calculatrices, il ne faut pas perdre de vue que l'un des objectifs essentiels de l'enseignement des mathématiques au cours de la scolarité obligatoire est de faire acquérir aux élèves une solide maîtrise des mécanismes de calcul qui demeure indispensable pour la délivrance du BEPC (pendant les épreuves duquel on peut désormais utiliser les instruments prévus par la circulaire du 1^{er} mars 1972 : règles à calcul, tables numériques).

service des pensions

Je suis professeur certifié de philosophie et je souhaiterais connaître l'adresse du service compétent pour la liquidation de ma pension au 1^{er} octobre prochain.

Les bureaux chargés de la liquidation des pensions des professeurs certifiés et agrégés de philosophie sont situés à La Baule : avenue Georges-Clemenceau, B.P. 228, 44505 La Baule.

René Guy

quelle heure est-il ?

La mesure du temps est un thème que l'on aborde toujours à l'école primaire, dans le cadre des activités d'éveil et de mathématiques. Déjà à l'école maternelle, le découpage d'une journée en moments est l'occasion de sensibiliser les enfants aux notions de durée, de chronologie, de cycle, de temps qui passe. Par la suite, la découverte des noms des jours de la semaine, des mois, des saisons, l'étude du calendrier et des instruments permettant de mesurer le temps contribuent à renforcer l'acquisition de ces notions.

Conservant les mêmes objectifs, la découverte et l'apprentissage de la lecture de l'heure s'inscrivent dans cette vaste étude.

Un travail sur ce thème comporte plusieurs parties et fait intervenir plusieurs disciplines. En effet outre l'aspect mathématique — calculs d'horaires et de durées —, l'instituteur peut aussi traiter le sujet sous l'angle de la linguistique en deman-

dant, par exemple, aux élèves de rechercher les différentes manières de dire l'heure selon les situations de communication. Dans le domaine de l'éveil aux sciences humaines, il peut par contre amener les enfants à s'intéresser aux différents horaires qui régissent la vie quotidienne et à l'importance du rôle qu'ils jouent.

Néanmoins et dans un premier temps, c'est au niveau des mathématiques que l'instituteur abordera le sujet. Après avoir appris combien d'heures il y a dans une journée, de minutes dans une heure et de secondes dans une minute, les enfants apprennent à lire l'heure sur un cadran. Lors de cet apprentissage, la difficulté majeure réside dans le fait que chaque aiguille nécessite un mode de lecture différent (dix heures dix n'est ni dix heures deux ni deux heures moins dix; quatorze heures est équivalent à deux heures de l'après-midi de même que huit heures quinze équivaut à huit heures et quart).

Ces problèmes de lecture résolus, l'instituteur dispose d'un large éventail d'exercices à proposer, tels que :

- indiquer, d'après un cadran, l'heure qu'il est ;
- tracer les aiguilles d'après une heure donnée ;
- calculer la durée d'un voyage en utilisant des horaires de trains ou d'avions ou la durée d'une émission de télévision à partir du programme ;
- connaissant le principe des fuseaux horaires et le décalage existant entre Paris et New York, rechercher l'heure à laquelle on peut téléphoner de France à un ami sans avoir à le réveiller en pleine nuit.

La vie quotidienne fournit suffisamment de sujets d'exercices pour que l'on ne soit pas réduit à faire uniquement des calculs qui soient sans rapport avec la vie de la classe.

L'intérêt est porté dans un second temps sur les différentes manières de dire l'heure. Soient les exemples

suivants :

- je serai chez moi vers midi ;
- le train part dans une heure trente-cinq minutes ;
- j'arriverai à cinq heures précises ;
- il sera là dans quelques secondes ;
- il est parti, il y a une minute.

L'instituteur demande alors aux élèves d'analyser et de comparer entre elles chacune des indications données puis de rechercher à quel type de situation de communication elles correspondent. De même, il est possible de comparer les diverses façons dont est annoncée ou indiquée l'heure à la radio, à la télévision, dans une gare ou un aéroport, et de trouver une explication pour chacune d'entre elles.

Enfin, dans un troisième temps, l'instituteur met l'accent sur le rôle des horaires dans la vie quotidienne et plus particulièrement dans la vie professionnelle et scolaire. Les élèves doivent alors retrouver en quelles circonstances et en quels endroits il est question d'horaires. Citons pour exemples les heures d'ouverture des magasins, de relevés de boîtes aux lettres, de rendez-vous chez le médecin ou le dentiste, les horaires de transport et de travail (avec notamment les fameux trois huit). Certains de ces horaires font l'objet d'une étude plus approfondie, en particulier ceux qui régissent la vie de chacun des enfants (heures du lever, du départ à l'école, de la récréation, du déjeuner, etc.). Il est important de plus de sensibiliser les élèves aux répercussions qu'ils ont sur notre vie et nos activités. Les exemples ne manquent pas et, à cet égard, l'examen des programmes de la radio et de la télévision est révélateur (après-midi : émissions pour les femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur ; début de soirée : feuilleton ou dessin animé pour les jeunes enfants ; nuit : émissions pour les routiers, etc.).

Sur ces sujets de recherche qui viennent d'être esquissés, et dont la liste est en fait relativement longue et variée, peuvent se greffer des exercices d'écoute, de lecture et des calculs d'horaires et de durées.

Claire Méral

toujours disponibles

ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1974 À 1977

64 pages 21 x 30 cm
12 F

Commandes à **l'éducation**
2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

langage et littérature

Ferdinand Brunot

**Le français au-dehors
sous la Révolution, le Consulat
et l'Empire** — Tome XI de
**Histoire de la langue française
des origines à nos jours**

Armand Colin, 354 p., bibliographie

« Les historiens, le jour où ils voudront s'occuper de mon sujet, feront sans peine mieux que moi », disait Ferdinand Brunot. Nous n'en sommes pas sûrs tant les historiens aujourd'hui encore ignorent l'histoire de la langue comme pratique sociale.

Ce volume de l'**Histoire de la langue française** permet de poser le problème de la domination linguistique et du rôle de l'école, le problème en fait des politiques linguistiques. Celle-ci devait, selon le mot de Napoléon I^{er}, « franciser les élèves » des pays conquis. Mais l'organisation de l'école primaire était tellement défectueuse qu'il n'en fut rien. L'armée et l'administration furent également des propagateurs de la langue française assez médiocres. Plus efficace fut sans doute le rayonnement des travaux scientifiques français ; en ce temps-là, le français était la langue des communications scientifiques.

Voilà ce que devraient méditer les défenseurs de la francophonie. On ne défend pas une langue, on défend et développe son économie et sa recherche scientifique : évidemment, c'est moins simple et plus cher.

R. Jakobson, K. Pomorska
Dialogues

Flammarion, 178 pages

De Roman Jakobson, nous savons déjà qu'il est l'un des plus grands linguistes de notre siècle. Nul plus que lui n'a marqué la recherche poétique et il n'est guère de théoricien ou d'école qui ne fasse référence

au principe d'équivalence ou à l'autotélisme du langage littéraire. Il est donc particulièrement fascinant d'entendre parler l'homme et le chercheur — qui ne font qu'un ici.

Jakobson évoque, au cours de ces entretiens, sa formation, sa passion précoce pour la poésie et la linguistique, ses recherches sur le folklore, ses amitiés avec les poètes Xlebnikov ou Maïakovski, ses échanges féconds avec d'autres savants : Troubetskoï ou Lévi-Strauss, ses errances successives, qui le conduisent de Moscou au Cercle de Prague, de Copenhague aux Etats-Unis. Mais chaque étape de cet itinéraire hors du commun est aussi celle d'une passion pour le langage, et le livre retrace donc la genèse des découvertes sur les oppositions phonologiques, l'aphasie, le rôle de la métaphore et de la métonymie dans la langue et la littérature, la grammaire de la poésie. L'étroit enlacement des souvenirs et des discussions théoriques confère un ton et un charme particuliers à cet ouvrage.

Oswald Ducrot et al.

Les mots du discours

Editions de Minuit, 242 p., bibliogr., index

En quoi la linguistique et l'analyse des textes peuvent-elles collaborer et s'aider mutuellement ?

Cette question réunit, pour des réponses ponctuelles et précises, de véritables études de cas, cinq contributions consacrées à quelques expressions de la langue courante : « je trouve que », « mais », « décidément », « eh bien ! », « d'ailleurs ».

Les auteurs, dans l'étude de ces connecteurs, mobilisent des instruments théoriques qui perfectionnent l'analyse de la signification des énoncés. Cette sémantique, qui doit beaucoup à l'analyse textuelle, l'enrichit à son tour et propose, en acte, bien des pistes de réflexion pour la

pédagogie des langues étrangères.

Aristote

La poétique

Le Seuil, 466 pages

Avec une traduction de **La poétique** d'Aristote, R. Dupont-Roc et J. Lallot nous livrent un travail considérable et fort précieux. Ouvrage emblématique, en quelque sorte, de la collection « Poétique » : pour qui conque s'intéresse aux théories littéraires actuelles, la lecture du texte fondateur de toute notre tradition poétique reste singulièrement féconde.

Cette traduction s'adresse à la fois — double pari — aux hellénistes (le texte grec est discuté dans le moindre détail de ses variantes) et au très large public qui souhaite accéder à ce traité difficile, touffu, elliptique, parfois contradictoire. Les traducteurs ont donc composé un commentaire qui, par sa rigueur et sa richesse (il occupe la majeure partie du volume), constitue l'originalité de l'ouvrage. S'y trouvent recensés, analysés, confrontés les uns aux autres — ce n'est qu'un exemple — les concepts-clés de praxis, lexis ou mimésis. **La Poétique** d'Aristote est, on le sait, centrée sur la tragédie et son propos n'est pas la poésie tout entière mais « la représentation d'actions humaines par le langage ». Entre traduction et commentaire, s'établit un va-et-vient interprétatif qui fait surgir toutes les questions, tensions et problèmes du texte, qui sollicite le lecteur sans jamais lui dissimuler les difficultés.

L'abondant index des notions (à entrées françaises) est conçu comme un outil de travail particulièrement utile. On souhaiterait beaucoup d'autres traductions aussi remarquables.

Jean Peytard lit **Stendhal**

Editeurs français réunis, coll. « Entailles »
140 pages

La sémiotique littéraire, au-delà des controverses byzantines qui l'entourent et parfois la minent, a désor-

mais conquis ses lettres de noblesse. Dans bien des domaines, elle a créé de l'irréversible, méthodologiquement parlant. Le seul danger qui pourrait encore la guetter serait de s'enfermer dans la théorie et de ne pas suffisamment mettre à l'épreuve les hypothèses qu'elle construit. Jean Peytard nous présente à ce propos un exemple dont on souhaite vivement qu'il soit suivi.

Vanina Vanini est un texte stendhalien admirable. Exhiber les fonctionnements multiples de l'écriture qui l'incarne, mettre en évidence la textualité même dans ses diverses composantes matérielles, montrer la pluralité des lectures possibles, faire surgir le caractère toujours ouvert (jamais terminé) de l'entreprise d'éluclation, tels étaient les objectifs de Jean Peytard. Il en résulte, pour le

lecteur, les plaisirs raffinés de la rigueur, de la raison et de la passion ensemble.

Dans le même volume, le texte de Stendhal et celui de son partenaire de lecture, c'est une excellente idée de cette nouvelle collection dirigée par Michel Apel Muller (le premier volume de Thomas Aron lisant Francis Ponge est, lui aussi, de qualité remarquable). Jean Peytard, scrutateur, se pose explicitement comme le narrateur de son propre texte, présent marqué en lui. Du coup, se déroule devant nous, avec nous, une véritable « leçon de sémiotique » (comme d'anatomie). Autrefois, devant ces choses-là, on levait son chapeau.

Jean Haudry
L'indo-européen

PUF, coll. « Que sais-je ? », 128 pages

Voici un livre particulièrement précieux, qui s'adresse à la fois aux linguistes et aux non-spécialistes. Regroupant un matériel scientifique considérable, dispersé dans un grand nombre de volumes et de revues, il constitue d'abord le premier ouvrage de référence de ce genre pour les spécialistes des diverses langues concernées. A la question « Qu'est-ce que l'indo-européen ? », posée dans l'introduction, Jean Haudry apporte des réponses claires et précises, nourries par son expérience de spécialiste de grammaire comparée. Il expose les méthodes qui permettent de reconstruire le système phonologique, morphologique, syntaxique, et jusqu'aux faits poétiques et stylistiques de cette langue non attestée dont dérivent cependant la plupart de nos langues d'Europe et quelques langues d'Asie.

Il s'agit d'un ouvrage très clair mais aussi très savant, dont la lecture ne se donne pas pour aisée. Il intéressera vivement quiconque désire s'initier aux problèmes de la linguistique diachronique.

**Notes de lecture établies par
François Mariet, Louis Porcher
et Marie-Claude Porcher**

utiles en permanence

■ De Marcel Piquemal, **Le fonctionnaire** (Berger-Levrault, coll. « L'administration nouvelle », 2 tomes : 448 et 376 pages)

Tous les agents publics de l'Etat, à commencer par ceux qui dans nos établissements scolaires s'occupent d'administration et, aussi bien, ceux qui sont chargés d'enseignement, ont constamment besoin de vérifier un point qui les préoccupe ou les embarrasse, qu'il s'agisse d'un problème particulier ou d'une question plus générale, en rapport avec la structure du système administratif.

C'est pourquoi cet ouvrage leur sera particulièrement utile. Tenant compte des profondes modifications intervenues dans la Fonction publique depuis 1973 et 1976, cette nouvelle édition, refondue, augmentée, est un instrument de référence tout à fait remarquable. Le premier tome traite des **Droits et garanties** des fonctionnaires : statut général, situations dérogatives ou indépendantes, organes de gestion, garanties fondamentales, accès à la fonction et déroulement de la carrière. Le second est centré sur **La répression du manquement aux obligations** : s'y trouvent esquissés les traits fondamentaux du droit disciplinaire, précisées les notions d'obligations, de fautes professionnelles, de sanctions, et définis les droits à la défense et les recours en matière disciplinaire.

A la fin de chaque tome un index, avec « renvois latéraux », facilite grandement l'accès aux pages qui fourniront les éléments de réponses à la question que l'on se pose. Il est à noter que la Fonction publique communale fait ici l'objet d'une référence systématique, ce qui permet aux agents municipaux d'utiliser eux aussi rationnellement ces ouvrages.

■ De L. Leterrier, **Programmes et Instructions** (Classiques Hachette, 604 pages)

Voici la dernière édition, établie par M. Pierre et N. Babin, d'un ouvrage fondamental que l'on passe presque toujours sous silence parce que sa notoriété est largement établie et méritée, mais dont il convient de préciser la nouvelle portée prise par cette parution récente. En effet cet ouvrage qui se préoccupe de l'école maternelle, des cycles préparatoire et élémentaire, du cycle d'observation et de certaines classes diverses (classes de perfectionnement, SES) a été profondément remanié. Il présente les textes généraux, anciens ou récents, qui définissent les grands objectifs d'ensemble, puis ceux qui précisent les types d'activités les plus favorables à l'atteinte des buts assignés. Ensuite, il fournit les programmes des diverses disciplines avec remarques et conseils.

Important Editeur Parisien

recherche
pour ses différentes collections

manuscrits
inédits de romans,
poésie essai théâtre. Les
ouvrages retenus feront
l'objet d'un lancement
par presse, radio et
télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la
Pensée Universelle 4 rue Charlemagne,
75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par
l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur
la propriété littéraire.

sur votre agenda

Ce gros livre qui se termine sur des renseignements relatifs aux sanctions des études, aux auxiliaires des maîtres, à la carrière et à la promotion de l'instituteur, sera fort utile aussi bien à l'enseignant expérimenté qu'au débutant. Ce dernier devra savoir dominer la masse d'informations fournies, remonter toujours aux objectifs, comprendre que si l'exposition des programmes et des progressions est cloisonnée cela est dû aux nécessités de la présentation, mais ne correspond pas, tout au contraire, aux exigences d'une pédagogie moderne... Toutes choses essentielles, sur lesquelles on ne saurait trop insister.

■ De Michèle Curcio, **Le classement - Principes et méthodes** (Les éditions d'organisation, 5, rue Rousselet, 75007 Paris, 152 pages)

Voici un livre exposé clairement à propos d'un sujet qui n'est pas seulement réservé à des administrations, des bureaux d'affaires, mais nous concerne tous. Car n'avons-nous pas, un jour ou l'autre, recherché un document sans parvenir à le retrouver ?

Il existe cependant des principes et des règles pratiques permettant de classer tous nos documents et de les retrouver à volonté. Théoriquement, il y a trois ordres de classement : alphabétique, chronologique et numérique. L'auteur montre les avantages et les inconvénients des uns et des autres et, au fur et à mesure de sa progression, elle souligne habilement tout ce qui sépare la théorie de la pratique, ce qui revient à dire que toute recherche d'une organisation personnelle optimale en matière de classement doit tenir compte d'un certain nombre d'impératifs liés le plus souvent à la fois à la nature de ce que l'on veut classer et aux nécessités d'utilisation de ce qui est classé, qu'il s'agisse de fiches, de dossiers ou de livres. Mais, dans tous les cas, soulignons-le, tous les types de classements existant proviennent d'une combinaison des deux bases : dénominateur et conceptuelle, et des trois ordres : alphabétique, chronologique et numérique.

Je conseille la lecture de cet ouvrage à tous : même si vous n'avez à classer que vos notes de cours et des documents tels que bulletins de salaires, factures et quittances, vous vous apercevrez que le livre de Michèle Curcio éclaire d'un jour nouveau un problème de toujours et que sa simplicité d'exposition égale sa compétence taxonomique. Inutile de préciser longuement que ce livre est indispensable aux documentalistes, bibliothécaires et secrétaires dans tous nos établissements !

Pierre Ferran

stages

■ Dans le cadre de la formation des directeurs de centres de vacances et de loisirs (BAFD), une session de perfectionnement est organisée par le Service technique pour les activités de jeunesse, du 9 au 14 juin à Chatenay-Malabry. Frais de participation : 600 F. Pour tous renseignements : STAJ Ile-de-France, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 209-40-96.

■ **Documentation et enseignement.** Organisé par l'AFEPT (Association pour la formation et l'éducation permanente à Tivoli), ce **stage de recherche et d'information**, qui s'adresse aux documentalistes, aux enseignants et aux cadres éducatifs (si possible par équipe d'établissement), aura lieu du 7 au 12 juillet et sera organisé de la sorte :

• **recherche** : aidés par un animateur, les stagiaires — par groupes de cinq à sept — participeront aux activités d'un atelier de recherche ;

• **information** : chaque jour, une conférence ouvrira les travaux ; elle portera sur les sujets éducatifs de la documentation scolaire, les phénomènes culturels, techniques, commerciaux, qui entourent le CDI et l'école : le livre, l'édition, la lecture, la littérature enfantine, la presse, l'informatique...

Pour les personnes pouvant être disponibles dès le 4 juillet, un **stage pratique** est également proposé ; il consiste en deux jours et demi passés en équipe de cinq à six personnes dans une entreprise avec, pour objet, la réalisation d'un dossier documentaire à partir d'une enquête au contact d'une profession « sur le tas ». Prix : 500 F pour les individuels ; 850 F pour une équipe d'établissement ou une personne isolée bénéficiant de la formation permanente. Hébergement possible sur place dans la limite des disponibilités. Pour toutes précisions et demandes d'inscription : AFEPT, 16, avenue Félix-Faure, 33073 Bordeaux Cedex. Par téléphone : M. Bernard Gallière, 08-04-40, poste 226.

■ **Stage national de second degré** organisé par l'Institut coopératif de l'école moderne (pédagogie Freinet), du 27 août au soir au 1^{er} septembre à midi, au CEG de Laroquebrou (Cantal). Au programme : travail coopératif par groupes ; initiation aux méthodes et outils de la pédagogie Freinet ; confrontation d'expériences de toutes spécialités et de tous niveaux. **Date limite d'inscription** : 1^{er} juin. Pour tous

renseignements : Sylvaine Poumarat, collège, rue des Ecoles, 63230 Pontgibaud.

expositions

■ **Journées de l'habillement**, jusqu'au 14 mai au CRDP de Lille (3, rue Jean-Bart. Tél. : [20] 57-78-02). Elles ont pour but de mieux faire connaître un métier manuel enseigné dans quarante-neuf lycées d'enseignement professionnel de l'académie de Lille préparant des diplômés allant du certificat d'aptitude professionnelle au brevet de technicien en passant par le brevet d'enseignement professionnel, avec trois options : montage, coupe, essayage et retouche. En plus de l'exposition permanente, sera présentée, chaque après-midi à 15 heures, une collection préparée et présentée par les élèves de la discipline. Le Nord et le Pas-de-Calais emploient actuellement trente mille personnes environ dans les métiers de l'habillement. La défense de ces emplois, c'est-à-dire le maintien et le développement de cette industrie dans cette région, ne passe-t-elle pas par la formation technique enseignée dans les lycées d'enseignement professionnel ?

■ **Le journal dans la classe** — sélection du concours d'affiches organisé par le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) — jusqu'au 26 mai au Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou (rue Beaubourg, Paris 4^e). Ce concours, clos le 20 mars et qui s'adressait aux élèves du second degré, a totalisé 482 affiches ; une cinquantaine d'entre elles ont été sélectionnées pour figurer dans cette exposition. L'affiche lauréate sera imprimée et diffusée dans les établissements scolaires.

musique

■ **L'Association « Chant, Danse et Musique »**, organisme sans but lucratif, a pour vocation culturelle de favoriser la rencontre entre le public et les nombreux jeunes artistes travaillant dans les cours, les écoles et les conservatoires de toutes les régions ; jamais on n'a formé tant d'interprètes de talent... Dans ce but, cette Association organise des séances de musique et de danse en des lieux où ces jeunes artistes peuvent toucher un public neuf : **pour la musique**, au Foyer international

d'accueil de Paris (FIAP), 30, rue Cabanis, Paris 14^e - à 21 heures

• **lundi 12 mai**, Françoise Azema, piano (œuvres de Schubert et Chopin);

• **lundi 2 juin**, le Quintette de France (œuvres de Schumann et Bartok);

• **lundi 23 juin**, Renald Pasquier et Claude Bessmann, duo clarinette et piano (Brahms, Schumann, Poulenc).

pour la danse, au Centre international de séjour de Paris (CISP), 6, avenue Maurice-Ravel, Paris 12^e - à 20 h 30

• **lundi 19 mai**, « Contre-Temps » : cinq créations par la Compagnie Amphidanse (Danse Modern'Jazz);

• **lundi 9 juin**, « Jeunes espoirs de la danse » avec les élèves d'Yvonne Goubé (danse classique).

Pour chacune de ces séances, la participation aux frais s'élève à 15 F pour les non-adhérents, 10 F pour les adhérents (cotisation annuelle : 20 F). Pour renseignements complémentaires : Association « Chant, Musique et Danse », 95, rue de la Santé, 75013 Paris.

vacances

■ **En Grèce du Nord.** Une formule originale a été imaginée par l'Association des professeurs grecs de français en Grèce du Nord : mettre en contact des enseignants grecs de français qui souhaiteraient venir en France pendant les grandes vacances avec des enseignants français qui auraient envie d'aller dans cette partie de la Grèce. De ces contacts, pourraient naître diverses formules pour rendre plus agréables, plus fructueux et moins onéreux les séjours des uns et des autres : rencontres entre professeurs des deux pays avec, pour les Grecs, possibilité de parler français ailleurs que dans leur classe, hébergement dans les familles, conseils sur le plan touristique, etc. Les enseignants français intéressés par cette proposition doivent écrire à l'Association des professeurs grecs de français dont le siège est à l'Institut français de Thessalonique (2, rue Leoforos-Stratou, Saloniki, Grèce); leurs lettres seront diffusées dans le courant du mois de mai auprès des professeurs grecs concernés qui pourront alors entrer directement en contact avec eux.

■ **Pour les adolescents.** « Rencontres de jeunes », association créée à l'initiative des CEMEA et membre de la JPA, s'est spécialisée, depuis 1956, dans les vacances pour les 15-17 ans. Les séjours très diversifiés qu'elle organise sont axés sur

la découverte des hommes, des cultures, des régions. Ils s'effectuent par unités mixtes de quinze à vingt jeunes qui participent à la gestion du groupe. Voici quelques propositions pour cet été :

• **Randonnées pédestres en Languedoc**, avec initiation au canoë-kayak et à la spéléo, du 4 au 24 juillet et du 5 au 25 août : 2 370 F; dans le **Massif des Ecrins**, avec découverte de la flore et de la faune, école d'escalade, courses de neige en haute montagne, du 16 juillet au 4 août : 2 290 F; dans les **Hautes-Pyrénées**, avec camping sauvage, bivouacs et refuges, du 6 au 26 août : 2 030 F; dans le **Massif du Mont-Blanc**, sentiers, cols, camping sauvage, refuges, du 11 au 28 juillet : 1 930 F;

• **Randonnées à bicyclette en Bretagne** du 4 au 24 juillet et du 7 au 27 août : 2 120 F; dans les **marais poitevins et charentais**, du 10 au 31 juillet : 1 950 F;

• **La Corse** à mobylette du 9 au 29 juillet et du 2 au 22 août : 3 410 F.

Ces prix comprennent le voyage A-R en train couchette, ou avion pour la Corse. Demander les programmes détaillés (France ou étranger) à « Rencontres de jeunes », 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

notez aussi

■ **Inscription à l'Ecole des chefs de base de Concarneau.** Cette école est un centre de formation professionnelle, unique en France, qui prépare en deux ans, après le baccalauréat ou niveau équivalent, des responsables permanents d'organismes de loisirs ayant une activité nautique. Agréée par l'Etat, elle possède le statut d'école technique privée; les élèves bénéficient de la Sécurité sociale, régime étudiant. La formation qu'ils reçoivent est à la fois nautique et pédagogique, technique, générale. A l'issue des deux années d'études, ils reçoivent le diplôme de chef de base nautique (l'école facilite le placement des élèves). Conditions d'admission : niveau baccalauréat, avoir 21 ans au moins, 26 ans au plus, réussir les épreuves de sélection organisées par l'école. Les dossiers d'inscription sont à demander directement à l'Ecole des chefs de base (rue Alfred-Le-Ray, B.P. 170, 29183 Concarneau, tél. [98] 97-14-84). **La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 16 juin.** Pour renseignements complémentaires, écrire à l'adresse de l'école ou au secrétariat parisien : Ponton du Centre nautique des Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16 (tél. : 520-01-40).

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, Inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourasté, membre de l'Institut; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Polgnant, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, Inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michèle Bobasch, Nicole Gauthier, René-Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Marlet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouvreyre.

correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvaln.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président; Pierre Chevallier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianney.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Gémindard, Michel Guevrey, Collette Magnier, Georges Pett, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
Fin de 1^{re} Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

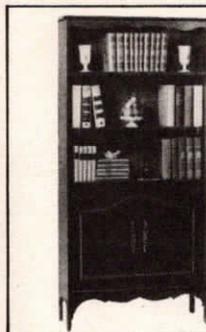
EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

BIBLIOTHÈQUES FONTENEAU

DEMANDEZ LE CATALOGUE.
vous y trouverez toute une gamme de
BIBLIOTHÈQUES, VITRINES, ELEMENTS,
à tous les prix, pour tous les goûts, dans tous
les styles. VÉRITABLE BOIS DE PLACAGE
(Acajou, chêne, etc...)

UN TRÈS GRAND CHOIX
DE MODÈLES DE STYLE
ET CONTEMPORAINS...



la plupart
de nos modèles
sont EXPÉDIÉS
TOUT MONTÉS



... TOUS DISPONIBLES
ET LIVRABLES
IMMÉDIATEMENT

Tous nos éléments
sont superposables
et juxtaposables
SANS AUCUN MONTAGE

Prix très intéressants grâce à la vente par correspondance
Finition très soignée et Garantie totale. SATISFAIT ou REMBOURSÉ
FONTENEAU BP 409 - 86010 POITIERS - Tél. (49)41.68.53+

Je désire recevoir le catalogue FONTENEAU sans engagement de ma part.

M. _____

Adresse complète _____

Code _____ Ville _____

EDITIONS FONTENEAU & C^{ie} B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS CEDEX

pour apprendre ou perfectionner

une langue étrangère

rien ne remplace

un séjour à l'étranger

angleterre • écosses
allemagne • espagne
irlande • usa • canada
(à toute époque de l'année)

avec le
CSLC
clermont-ferrand



Centre de Séjours
Linguistiques et Culturels
Association de Professeurs
agrée par le Secrétariat
d'Etat chargé de la Jeunesse et des
Sports (63 124), et le Commissariat
Général au Tourisme (74 066)

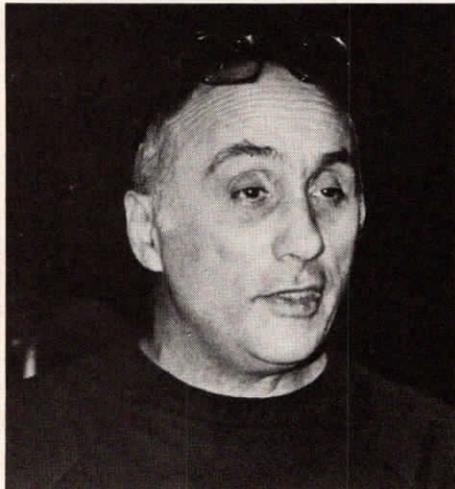
CSLC A LYON Tél (78) 42-53-67
SIEGE SOCIAL 12 RUE GABRIEL PÉRI
63 000 CLERMONT-FERRAND Tél (73) 93-58-68+

Sans engagement de ma part, je désire votre documentation

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Marcel Bluwal



une leçon de pédagogie théâtrale

Le spectacle que le Théâtre national de l'Est parisien présente jusqu'au 31 mai groupe deux pièces en un acte : l'une, peu connue en France, du dramaturge américain Clifford Odets, **En attendant Lefty**, représentée pour la première fois en janvier 1935 par la New Theatre League ; l'autre, de Brecht, créée en juillet 1927 à la Deutsche Kammermusik de Baden-Baden, souvent jouée depuis et qu'on a pris l'habitude d'appeler **Le petit Mahagonny**. Toutes deux mises en scène par Marcel Bluwal que Raymond Laubreaux a rencontré.

LE RAPPROCHEMENT de ces deux pièces n'était pas évident, mais comme l'on savait que Marcel Bluwal avait monté *Le petit Mahagonny* au Conservatoire, on pouvait penser que ce choix dérivait directement de son enseignement.

« Pas complètement, précise-t-il tout de suite. Ce qui s'est passé, c'est que j'ai l'habitude de travailler sur plusieurs axes. Or, depuis six ans qu'une nouvelle équipe de professeurs a été introduite au Conservatoire, les préoccupations se sont élargies. On est maintenant bien au-delà d'un propos limité à la tragédie, à la comédie, à la manière d'interpréter à la française. Nous sommes devenus en quelque sorte des comparatistes et nous mettons davantage les élèves en contact avec la littérature théâtrale mondiale. Et dès qu'on s'intéresse à la littérature théâtrale mondiale, un des problèmes qui se posent en premier lieu, c'est Brecht. Je m'intéresse beaucoup aux théories de Brecht, sans, bien entendu, en faire un sectarisme théâtral, ni politique. La manière dont Brecht s'inscrit en opposition (et en continuité) avec la méthode d'identification théâtrale chère à Stanislavski m'a passionné (1).

« Une partie de mon cours est donc consacrée à Brecht, et il est

bien évident qu'on ne peut comprendre Brecht qu'en considérant l'univers contre lequel il travaille, c'est-à-dire le théâtre qui suppose l'identification du spectateur au personnage, dont il éprouve les passions, les sentiments à travers ceux que l'acteur éprouverait lui-même en scène, le plus bel exemple de cet état de choses étant en fait le cinéma. Brecht, lui, envisage le travail de l'acteur de façon beaucoup plus critique et ce qu'il appelle le « réalisme » vise à la typification — mais pas une typification simpliste, source de froideur. Au contraire. J'ai donc fait, il y a deux ans, travailler *Le petit Mahagonny* à mes élèves. Je les fais toujours travailler sur des textes complets, de façon à les mettre en situation d'acteurs jouant, et non d'élèves devant des scènes. Et *Mahagonny* permet, à la faveur du rapport avec les *songs*, de faire mieux comprendre ce que Brecht cherche.

« D'autre part, pour y opposer un exemple de théâtre d'identification, on dispose de cette pièce de Clifford Odets, dont Brecht a parlé dans son *Journal de travail* et dans laquelle l'identification était poussée au maximum puisque le théâtre y était transformé en salle de meeting, que des comédiens tiennent dans la salle le rôle de pos-



tulants grévistes, d'autres sur scène celui du bureau syndical, et où le problème est de savoir si l'on va ou non décider la grève. Une partie des assistants est pour, d'autres contre... Je n'ai pu, au Conservatoire, que parler de cette pièce sans la faire travailler. C'est une pièce fascinante certes, très intéressante, d'une qualité bien supérieure à la plupart des pièces qui se jouent actuellement ; elle n'est cependant pas assez forte pour pouvoir être l'objet d'un travail au Conservatoire. Brecht, oui, que l'on peut faire travailler aussi bien que Molière ou Shakespeare. Aussi, quand Rétoré m'a proposé de mettre en scène *Le petit Mahagonny*, qui est une pièce trop courte pour constituer un spectacle, je me suis dit que le travail pédagogique que je n'avais pas eu le temps de mener à son terme pouvait se transformer en travail théâtral critique à travers la comparaison des deux pièces. »

Je suggère que, de ce spectacle, ne peut manquer de ressortir pour le public un effet pédagogique.

« Je veux qu'il soit complètement inconscient, répond Bluwal. Je n'ai pas eu de volonté didactique. Ce n'est pas là l'objet. Je suis un homme de spectacle ; je fais avant tout du spectacle. Ce qu'il n'empêche pas qu'il y ait dans

le spectacle même des éléments radicalement pédagogiques : ce sont les mêmes comédiens qui jouent les deux pièces ; aucun n'a l'âge des rôles ; la scénographie différencie d'emblée les deux pièces. Pour *En attendant Lefty*, on a redonné à la salle du TEP son aspect d'avant le TEP, puisque le meeting se déroule dans un cinéma : la pièce se joue sur seulement quatre mètres de profondeur, devant un immense écran. Pour *Mahagonny*, la scène, retrouvant tout son volume, devient une boîte à l'italienne, toute blanche, un espace complètement abstrait. »

Et il est vrai que Marcel Bluwal a su jouer rigoureusement le jeu qu'il se proposait, et réaliser, pour une même soirée, deux mises en scène différentes, obtenir que les mêmes comédiens se prêtent à deux modes de jeu aux antipodes l'un de l'autre. Six d'entre ces comédiens sont d'anciens élèves du Conservatoire qui avaient participé au travail sur *Mahagonny* : « Ils ont fait pendant deux ans, dit Bluwal, l'effort de travailler — et Dieu sait que c'est difficile à chanter, *Mahagonny*. Il n'y avait pas de raison pour que, à présent, je me tourne vers des professionnels du chant. » La réalisation

justifie ce parti-pris. Rien ne distingue ces jeunes acteurs des autres interprètes dans un prodigieux mouvement d'ensemble, mené sans fléchissement, même si s'en détachent, pour la qualité de sa voix Ariane Ascaride, et Emmanuelle Stochl pour le relief extraordinaire qu'elle donne au personnage de la veuve Begbick, pourtant devenu (puisque repris de *Homme pour homme*) typique d'une certaine attitude humaine faite de cynisme lucide et de brutalité ironique. De cette attitude découle la fondation, en plein désert de l'Ouest américain, de cette cité tout artifice où, à la faveur d'une règle de vie prônant toute licence, ses fondateurs pensent drainer tout l'or de ceux qui viendront y chercher leurs jouissances. Mais personne ne pourra trouver sa satisfaction dans les plaisirs de cette ville-piège où l'argent reste le moteur de tout et où le manque d'argent « est bien le plus grand crime qu'on puisse commettre sur terre ».

A la fois symbole et parodie, conduite sur le rythme échevelé et précis qu'exige la musique irréaliste de Kurt Weill, *Le petit Mahagonny*, ce *Singspiel*, s'achève sur un finale étincelant où reviennent ironiquement quelques-uns des airs, mais où domine ce chœur qui clame que personne ne peut

rien pour personne. On est bien, dans l'œuvre de Brecht, au stade où nul ne peut se méprendre sur ses intentions, où la volonté d'une dénonciation sans ambages réclame de façon péremptoire un style théâtral qui décolle délibérément de toute reproduction de la réalité pour imposer au spectateur, avec la vision critique des ressorts qui mènent le monde capitaliste, l'élan qui va exiger de lui qu'il agisse pour transformer ce monde.

Mais ces comédiens qui ont si remarquablement assimilé le jeu brechtien et le projettent vigoureusement vers les spectateurs qui reçoivent alors *Mahagonny* comme une secousse salubre qui leur rappelle la dure vérité d'un monde resté aussi brutalement impitoyable, sinon plus, qu'il y a cinquante ans — ces comédiens se sont auparavant montrés capables de représenter dans un tout autre style la pièce de Clifford Odets, selon qui « la représentation de la vérité est la chose la plus révolutionnaire au monde » — et Brecht lui-même reconnaît la « forte impression » que lui ont laissée quelques scènes de *En attendant Lefty* — mais pour qui cette représentation se fait sur le mode de l'identification. Au témoignage d'Harold Clurman (qui avait créé avec Lee Strasberg ce Group Theatre dont fit partie Odets), « l'assistance et les acteurs ne faisaient plus qu'un ». Cela se conçoit bien puisque le thème et la structure de *En attendant Lefty* dérivent de cet agit-prop qui appelait le public populaire à sortir de sa passivité pour donner au spectacle un authentique caractère d'acte politique. Que les spectateurs s'identifient aux personnages de l'action représentée, et l'on atteignait l'efficacité immédiate recherchée, on suscitait dans le public le besoin d'intervenir efficacement dans le combat pour la liberté. Aussi les représentations de *En attendant Lefty* que le Group Theatre donna, à partir de mars 1935, dans plus de cinquante villes des Etats-Unis furent-elles le

plus souvent houleuses, parfois interrompues par la police.

Aujourd'hui, à cinquante ans de distance, inévitablement installée dans un théâtre, la pièce a cessé d'être une arme pour devenir image d'un temps et d'actions révolus, nécessairement saisie dans un regard historique, susceptible cependant de rapprochements spontanés et instructifs avec telles situations de notre présent.

Il semble bien qu'une même leçon de lucidité puisse être tirée des deux pièces grâce à la virtuosité — non gratuite — dont ont fait preuve les comédiens en servant chacune d'elles selon la technique qu'elle requiert. Nul doute que cette performance ait été rendue possible par l'évolution de la pratique enseignante au cours des dernières années : « Il est vrai, reconnaît Bluwal, que le Conservatoire est devenu une école moderne qui enseigne les styles qui servent présentement à faire du théâtre, et les conflits qui marquent aujourd'hui sa pratique s'y trouvent reflétés. Il n'y a pas de raison pour qu'ils en soient absents. Si nous avons à faire face à l'influence de Brecht, à celle d'Artaud aussi, dans l'interprétation des œuvres contemporaines, nous ne renions pas pour autant l'héritage de Stanislavski. Mais il est clair que re-produire — même avec de l'imagination — ne suffit pas. C'est possible au cinéma, qui est actuellement le dérivé monstrueux du naturalisme théâtral des années 1900. Pas au théâtre. Il faut en convaincre des élèves qui viennent de la télévision ou du cinéma, ou qui ont été formés par la méthode psychologique. On ne joue plus selon cette méthode, on ne peut plus, mais on l'utilise en permanence dans n'importe quel style de théâtre, Brecht compris, parce que le naturalisme psychologique est le code qui permet de comprendre ce qui se passe sur scène, de même qu'on comprend les réac-

tions d'un être dans le métro rien qu'à le regarder. C'est un code dont on ne peut pas se passer, quel que soit le professeur, Debauche, Miquel, Vitez ou moi. Nos théories sur le jeu théâtral restent profondément enracinées dans le réalisme. »

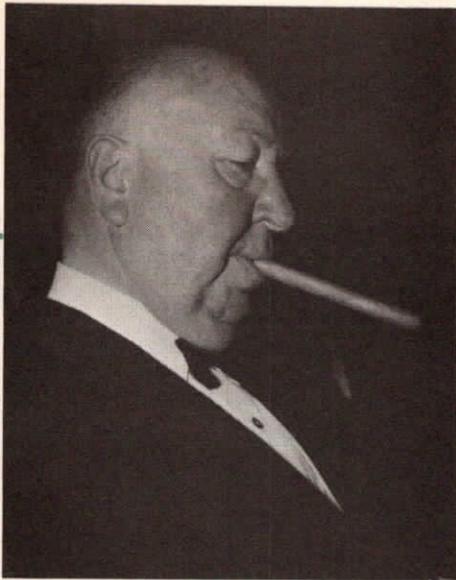
Il ressort de ces propos qu'il s'agit là d'une méthode d'approche et non, comme autrefois, d'un style unique de jeu. Il est passionnant de constater la souplesse avec laquelle les comédiens peuvent user de styles différents. Mais l'intérêt du spectacle ne tient pas seulement à une telle démonstration de méthode.

Si Bluwal a donné pour titre au spectacle une réplique de la pièce d'Odets — *Au pays de l'homme riche, il faut cacher son âme profond* — c'est que Odets dit à peu près là ce que Brecht dit dans son poème *A ceux qui viendront après nous*, et qu'il ressort des deux pièces une semblable réaction devant l'injustice et un refus de considérer l'inégalité comme fondement de la société. Par ce rapprochement d'ailleurs, Bluwal pense avoir redonné une portée politique au *Petit Mahagonny*, en quoi l'on ne voit trop souvent qu'un livret de Brecht sur la musique de Kurt Weill.

Ainsi peut-on sortir de ce spectacle vaincu d'un lien dialectique toujours nécessaire entre la théorie et la pratique, d'une alliance étroite de l'expression, quel qu'en soit le mode, et de la chose exprimée. Ce qui eût pu apparaître exercice d'école se révèle message.

Raymond Laubreaux

(1) Pour éclairer cette notion d'identification, ainsi que corrélativement celle de distanciation (Verfermdungseffekt), on pourra recourir utilement à un « lexique théâtral » qui, composé par une équipe pédagogique qui a cherché à multiplier les approches, s'adresse à tous ceux qui, soit dans leur pratique pédagogique, soit par goût personnel, veulent étudier les textes de théâtre selon leur spécificité : **Pour pratiquer les textes de théâtre** (Editions Duculot/De Boeck, 132 pages).



un homme disparaît

NE Alfred Hitchcock en 1899, le maître du « suspense » vient de mourir après être devenu Sir Alfred : anoblissement qui témoignait que son pays d'origine, l'Angleterre, ne lui en voulait pas de l'avoir quitté depuis 1939 pour se fixer aux Etats-Unis. Les films réalisés par Hitchcock se divisent ainsi en deux séries presque égales : une trentaine de films « anglais » — notamment *L'homme qui en savait trop*, *Les 39 marches*, *Quatre de l'espionnage*, *Une femme disparaît* — et une trentaine de films « américains », plus récents et plus connus : *Les enchaînés*, *La corde*, *L'inconnu du Nord-Express*, *Fenêtre sur cour*, *Sueurs froides*, *La mort aux trousses*, *Psychose*, *Les oiseaux*, etc.

De cette œuvre copieuse et magistrale, qui n'a pas fini d'exercer sa séduction sur le public et son influence sur les jeunes réalisateurs, que peut-on retenir d'essentiel ?

Le fameux « suspense » ? Oui, mais encore faut-il bien voir à quelles conditions il est obtenu. La première est le mélange du quotidien et de l'étonnant ou, selon la formule du réalisateur lui-même, « *des personnages ordinaires dans des situations extraordinaires* » : grâce à quoi nous nous identifions aux héros et éprouvons leurs angoisses. La seconde est l'extrême rigueur de la construction, du montage, du

dessin même des images : Hitchcock préparait tous les plans de ses films par des croquis et détestait l'improvisation. « *Quand je commence à tourner le film, disait-il, pour moi il est fini... Je l'ai entièrement vu dans ma tête : sujet, temps, cadrages, dialogues, tout.* » La troisième, c'est la conviction que « *le drame, c'est une vie dont on a éliminé les moments ennuyeux* » et que « *le cinéma, ce n'est pas une tranche de vie, c'est une tranche de gâteau* ». Autrement dit : de l'action, encore de l'action, et toujours de l'action. Et enfin : « *Il faut ajouter la technique à l'action.* »

Hitchcock, dont on a si souvent admiré les trouvailles ou les habiletés techniques, a horreur de la virtuosité : « *La beauté des images, la beauté des mouvements, le rythme, les effets, tout doit être soumis et sacrifié à l'action.* » Aussi un tour de force comme le « plan continu » de *La corde* (en fait, le film n'avait pas été réellement tourné d'une seule coulée, mais en donnait l'illusion) se justifiait par la lente montée d'une angoisse qui ne permettait aucune évasion ni dans le temps (par des ellipses) ni dans l'espace (par un changement de décor). Aussi des travellings compliqués comme celui qui, dans *Les enchaînés*, aboutit à la clef tenue par Alicia, ou celui de *Young and innocent*

qui se clôt par un gros plan de l'œil du musicien, dont le clignement le désigne comme l'assassin recherché, sont loin d'être gratuits. Au contraire, ils mettent en relief, au moment choisi, un détail qui multiplie le suspense.

Il faut ajouter que cette perfection du récit, cette rigueur de la tension dramatique demeureraient malgré tout des vertus purement artistiques si elles n'étaient l'illustration des thèmes qui composent l'univers moral et spirituel de Hitchcock. Son catholicisme explique aisément l'importance, dans ses films, du conflit du bien et du mal, voire de Dieu et de Satan, ce qui l'a fait parfois comparer à Dostoïevski. Mais il faut citer aussi le thème de la confession, celui du faux coupable et de l'échange des culpabilités, celui du vertige et du vide, celui du couple, celui de la fatalité — souvent manifesté par une photographie, symbole de l'irréversible.

Somme toute, sous son aspect rondatelet et volontiers mystificateur, et au-delà de sa réputation de virtuose de l'angoisse, Hitchcock — avec les moyens propres à son art — était à sa façon un philosophe de la condition humaine, dans sa misère et sa grandeur.

Etienne Fuzellier

SPECTACLES

un opéra venu d'ailleurs

Opéra de Pékin du Yunnan
palais des Congrès, Paris
jusqu'au 17 mai

Pour la troisième fois en vingt-cinq ans, l'Opéra de Pékin est en France. Après une étape à Lyon, et avant une série de trois représentations à Rennes (1), il présente en alternance au palais des Congrès de Paris deux spectacles d'extraits d'opéras et une œuvre complète.

Chaque soir, environ une heure avant la représentation, des dizaines d'artistes vêtus de peignoirs ou de survêtements s'affairent dans les loges : ils s'appêtent sous le regard attentif et amical de Guan Sushuang, directrice de la troupe et célèbre interprète admirée dans toute la Chine... Dans les deux salles réservées au maquillage, les visages se métamorphosent. Les artistes se griment eux-mêmes avec de fins pinceaux : ils dessinent sur leur peau de multiples arabesques et juxtaposent les surfaces de couleurs blanches, noires, rouges, dorées... qui caractérisent leur personnage. Avec des gestes aussi rapides, sûrs, précis et élégants que ceux de la calligraphie traditionnelle. Ainsi naissent sous mes yeux le Roi des Singes ou les visages aux traits de félin de *La panthère* (2)... Fascinant !

Né, au XIX^e siècle, de la fusion de certains opéras locaux, l'Opéra de



Pékin (3) est un genre populaire dans toute la Chine et Pékin n'en détient pas le monopole. Synthèse originale, il associe étroitement diverses disciplines : art du maquillage mais aussi chant, art dramatique, danse, musique instrumentale, arts martiaux, acrobatie, jonglerie et mime. Un spectacle complet qui, après avoir été victime pendant dix ans des vicissitudes de la Révolution culturelle, revit aujourd'hui et jouit des faveurs du public chinois. On y assiste pour se divertir mais également pour s'instruire ou rêver.

L'Opéra de Pékin se distingue des quelque quatre cent soixante-dix variétés d'opéras locaux recensées en Chine par l'importance qu'il accorde au ballet et par un style musical spécifique. Interprétée par une petite formation de percussions, de cordes et de vents chinois, disposée sur la scène, la musique souligne l'action et accompagne les voix. Il arrive parfois qu'intervienne une flûte comme dans les quelques très belles séquences musicales de *La rivière d'automne*... Les techniques vocales — dont les voix de fausset — sont sans doute un peu déroutantes pour une oreille occidentale. Pourtant, lorsqu'on y prête attention, les voix ne sont dépourvues ni de beauté ni de charme.

Le spectateur non initié risque également de s'égarer dans le dédale de symboles dont il n'est pas toujours aisé de décrypter le sens. L'Opéra de Pékin est en effet un rituel strictement codifié. Un ensemble de conventions. Costumes, maquillages, coiffures, gestes, objets sont chargés de sens. Ainsi, la matière, la forme et les couleurs éclatantes des vêtements indiquent le statut social du person-

nage. Le vocabulaire des couleurs du maquillage exprime son caractère : le rouge, par exemple, signifie loyauté et fidélité, le noir, droiture et honnêteté... Les objets eux-mêmes ont une fonction symbolique : la cravache figure le cheval... La gestuelle repose également sur des conventions : on prétend qu'il existerait sept figures de base pour le jeu de doigts, dont l'une comporterait une trentaine de variantes, vingt-quatre manières d'entrer en scène et trente-cinq d'en sortir, cinquante-deux pas différents et plus de quatre-vingts mouvements de manches !

Tout est stylisé à l'extrême et le public chinois, qui maîtrise le code, s'y retrouve et assiste aux représentations d'opéra-théâtre d'acteurs plus que d'auteurs — précisément pour admirer le jeu des acteurs. Il juge les qualités vocales ainsi que la perfection et la finesse des gestes, critères qui permettent de distinguer le talent d'un artiste. Les salles sont comblées d'une foule généralement turbulente et bavarde mais qui apprécie en connaisseur et salue avec enthousiasme prouesses vocales, répliques comiques et exploits physiques. Qui suit aussi avec délectation les méandres de ces intrigues complexes, inspirées le plus souvent d'histoires populaires traditionnelles ou d'événements historiques.

L'Opéra de Pékin s'adresse à l'esprit mais aussi à l'ouïe et au regard. C'est un divertissement visuel parfois très spectaculaire et truffé d'images d'une beauté peu commune. Comme les nombreuses scènes de combat qui émaillent l'intrigue : au fracas des sabres et des épées, elles préfèrent une savante combinaison de sauts

(1) Les 20, 21 et 22 mai, dans le cadre du VII^e Festival des arts traditionnels organisé par la Maison de la Culture de Rennes et que nous avons déjà signalé dans notre numéro du 2 mai.

(2) Titre de l'un des extraits d'opéras présentés en alternance. L'opéra complet s'intitule *La bataille de Hongzhou*.

(3) Pour en savoir plus, lire *Introduction à l'Opéra de Pékin*, par Christophe Jung et Marie-Chantal Piques (édité en mars dernier par l'Association des amitiés franco-chinoises, 32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris).

périlleux, de pirouettes en tous genres, de numéros de jonglerie et de pas de danse exécutés avec une habileté, une dextérité et une maîtrise rares.

Les nombreux numéros de mime témoignent également d'une grande perfection et constituent un véritable plaisir des yeux. Le combat dans la nuit de *A la croisée des chemins*, la femme qui brode avec un fil et une aiguille imaginaire dans *Le bracelet de jade* et le jeu de la jeune fille et du vieux batelier sur la barque absente de *La rivière d'automne* sont des modèles du genre. A eux seuls, ils justifient une soirée à l'Opéra de Pékin...

J. E.

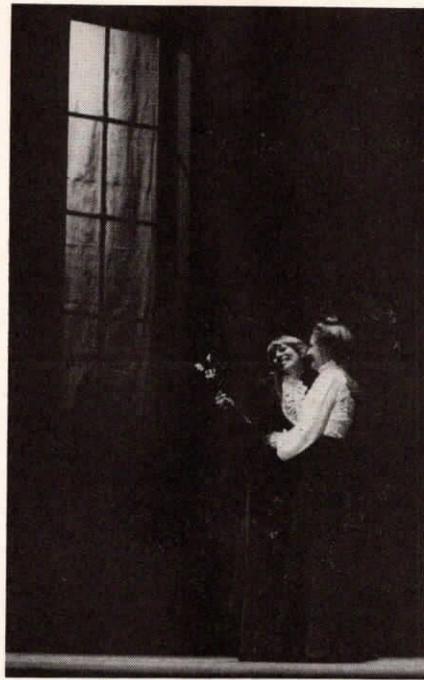
la vérité essentielle de Tchekhov

La Cerisaie, de Tchekhov
Centre dramatique des Alpes, Grenoble
jusqu'au 14 mai

La Cerisaie n'est pas la première rencontre de Gabriel Monnet avec Tchekhov. A Bourges, il avait monté *La Mouette* et à Nice *Oncle Vania*. Cette fois, pour sa dernière (qu'il dit !) mise en scène, il a choisi la dernière pièce de Tchekhov (1). « *J'ai toujours été hanté, dit-il, par les œuvres dernières.* »

Il ne faudrait pas cependant se méprendre sur cette déclaration, et y voir le prolongement de l'option de Stanislavski se refusant à voir dans *La Cerisaie* la « comédie » que Tchekhov pensait avoir écrite, ou celui de la tradition Pitoëff. Le problème soulevé en ces termes paraît à Monnet un faux problème et il le démontre bien par sa mise en scène — du troisième acte en particulier. En un certain sens, cet acte recèle le même tragique arrière-plan que le troisième acte d'*Horace*, quand les femmes attendent dans l'angoisse

(1) Ce choix est le prétexte de la publication, par la revue *Silex*, de son n° 16 « Anton Tchekhov 1860-1980 » qui vise à montrer combien et selon quelle actualité il y a lieu aujourd'hui de mieux écouter et comprendre l'auteur de *La Cerisaie* (170 p., 35 F — *Silex*, B.P. 812, Grenoble Cedex).



Annie Pierret (à gauche) et Martine Irzenski dans « La Cerisaie »

en pleine lumière cette vérité essentielle des êtres que traquait Tchekhov.

R. L.

Nancy-sur-scène

Trente-cinq groupes ou comédiens et chanteurs de quelque dix-sept pays, cent quatre-vingts représentations prévues en douze jours dans vingt et un lieux différents : Nancy sera encore cette année, du 14 au 26 mai, une capitale du théâtre mondial, avec la quatorzième édition de son Festival. Né, en 1962, d'une rencontre internationale de troupes universitaires, il est devenu, dès 1967, sous l'impulsion de Jack Lang, un très original rassemblement de compagnies et d'animateurs, encore peu connus car protégés, en quelque sorte, de l'institutionnalisation par leur marginalité (Bob Wilson, le Bread and Puppet...), une sorte d'anti-Théâtre des Nations qui proposait aux Parisiens les réalisations prestigieuses, et souvent officielles, des grandes scènes mondiales.

Cette année, sous la direction de Lev Bogdan, qui fut l'assistant de Jack Lang, l'esprit a peut-être un peu changé, mais c'est toujours la volonté de recherche qui préside à la programmation : le but, le « pari », est de donner un reflet aussi complet et convaincant que possible de tout ce qui se passe de significatif dans le monde du théâtre et surtout, peut-être, de ce qui s'y passe de nouveau. Aussi, toute l'année, des équipes de « prospecteurs » parcourent le monde à la recherche de spectacles originaux, déjà célèbres dans leurs pays d'origine, mais encore inconnus ailleurs, et le Festival met une certaine coquetterie à présenter chaque année des troupes nouvelles.

Une autre tendance apparaît cette année : la volonté d'aider à la création ; sept spectacles auront ainsi été conçus spécialement pour ce Festival, dont un par André Engel qui, fidèle à son souci d'inventer de nouveaux lieux de théâtre — on se souvient de *Baal*, en 1976, d'*Un week-end à Yaick*, en 1977, ou de *Kafka Théâtre complet*, en 1979 (1) —, entraînera ses spectateurs, pour un *Prométhée*, dans une ancienne mine de fer... C'est aussi pour Nancy que,

venues de République fédérale d'Allemagne, Pina Bausch a préparé son *Café Muller* et Reinhild Hoffmann son *Solo mit sofa*, ou encore, venu de Suisse, le Théâtre de l'Orbe, son *D'un Céline l'autre...*

Même pour les amateurs les plus boulimiques — chaque jour des représentations sont prévues (2) à 17 heures, 20 h 30, 23 heures et 1 heure du matin, mais à des prix modestes : de 18 à 28 francs —, il sera bien évidemment impossible de tout voir, et plus encore peut-être de choisir, mais au moins ce bouillonnement, dans sa richesse et sa variété, leur révélera que le théâtre, dans le monde, est bien vivant... et surtout que, malgré des moyens modestes, trop modestes encore (50 millions de subventions de l'Etat, autant de la Ville de Nancy et une aide de l'Association française d'action artistique), il est possible, quand on a l'amour du théâtre chevillé au cœur, de composer une affiche aussi prestigieuse qu'unique.

P.-B. M.

LIVRES

pour un théâtre vivant

Sous le titre *Théâtre en jeu, essais de critique 1970-1978*, (Le Seuil, 344 p.), Bernard Dort a réuni une quarantaine d'articles parus, dans cette dernière décennie, dans différentes revues et ouvrages spécialisés, parfois quelque peu remaniés. Sauf dans la dernière partie de l'ouvrage, « Annuelles », qui dresse, année par année, un tableau d'ensemble de l'activité théâtrale, en France, en Europe et aux Etats-Unis, et y fait apparaître de curieuses harmonies ou rencontres, on ne trouvera pas là une étude à proprement parler historique et exhaustive. Bernard Dort choisit, bien évidemment, ses sujets et ses thèmes (« Le théâtre public en France », « Le retour de l'acteur... ») et ses auteurs ou animateurs (Brecht,

Adamov, Dario Fo... le Théâtre du Soleil, Patrice Chéreau, Vincent-Jourdheuil...). L'intéressant, et l'étonnant, c'est que finalement cette réflexion qui, de par les conditions même de son développement, pourrait risquer de paraître un peu décousue, s'ordonne parfaitement autour de certains axes essentiels et nous offre ainsi une vision cohérente, souvent très originale et toujours solidement appuyée par de scrupuleuses analyses, du théâtre contemporain. Les problèmes soulevés sont les problèmes vitaux du théâtre et sont abordés sans complaisance, avec une acuité dont on pourrait peut-être un peu, parfois, déplorer la sévérité.

Sous un amour, que l'on sent passionné, pour la scène, Bernard Dort garde, en effet, toujours la tête froide, la légitime et incontrôlable « humeur » du spectateur est tempérée par la rigueur de l'analyste, on n'ose dire du chirurgien, encore que ce regard clinique est bien celui d'un homme qui sait que la vie (ici du théâtre) est constamment menacée et qui cherche, de toutes ses forces, à la défendre et à la sauver. Pessimiste devant ce qu'il considère comme des échecs, optimiste pourtant car il sait que, de ceux-ci, naîtront les futures réussites, ennemi de tout ce qui ronronne ou s'institutionnalise, Bernard Dort plaide ici magnifiquement pour un théâtre toujours vivant. Pour cette raison, aussi, son livre est capital.

connaissez-vous Maupassant ?

Voici une biographie tout à fait classique, dans la droite lignée des grands maîtres académiques. Rien ne manque, en effet, dans le *Guy de Maupassant* de René Dumesnil (Tallandier, 246 p.), ni la généalogie de l'écrivain depuis le XVI^e siècle, ni la discussion sur son lieu de naissance, ni les considérations, vaguement héritées de Taine, sur ce que sa personnalité doit aux « caractères » des Normands et des Lorrains, ses ancêtres, ni la description précise des sites du pays de Caux... Sur la vie sentimentale de Maupassant, en revanche, le biographe est très discret, mais Maupassant, lui-même, ne voulait-il pas, comme son maître Flaubert, que l'auteur reste « absent de son œuvre » ? Mais il est très pré-

cis et détaillé sur sa carrière, administrative, journalistique et littéraire, sur les liens étroits entre son œuvre et le paysage normand, sur ses amitiés (en particulier sur ce qu'il « doit » à Flaubert) et par là même sur tout le mouvement qualifié de réaliste ou de naturaliste.

René Dumesnil en est ici, une fois de plus, un très fidèle historien comme il se révèle aussi un très fin critique des œuvres de son personnage. Il ne lui manque pas la sympathique conviction pour nous faire partager son admiration, même si, à la réflexion, celle-ci peut apparaître comme un peu complaisante. Pour ceux qui connaissent mal ou n'aiment guère Maupassant, ce livre ne sera donc pas inutile. L'éditeur oublie seulement de préciser qu'il n'est qu'une réédition, mais la première édition de 1933, était sans doute épuisée, et dans l'intervalle Maupassant était redevenu « à la mode »...

un thriller français

Une « série noire » à l'américaine, écrite par un Français ? Assurément Yves Barrec connaît les bonnes recettes du genre. Son *N'éveillez pas Satan* (Denoël, 298 p.) pourrait être traduit d'une plume d'outre-Atlantique. Le départ est, peut-être, un peu lent mais, peu à peu, le suspense s'établit et, à coups répétés de retournements, se maintient jusqu'à la fin. Sans entrer dans un détail qui déflorerait l'intrigue, il suffit de dire que le principe bien connu des amateurs de thrillers, savoir « tel n'est pas celui qu'il paraît être », est appliqué ici avec beaucoup d'habileté. Le style aussi est parfaitement « dans la note », qui se veut brillant (parfois un peu trop), désinvolte, humoristique et, tout compte fait, la psychologie des personnages n'est pas invraisemblable.

Un agréable divertissement, donc, dont on aurait peut-être aimé qu'il soit un peu plus que cela, une peinture plus forte et plus dure de notre temps comme le deviennent aujourd'hui les romans « noirs », ou simplement un pastiche à petits clins d'œil des grands maîtres, comme par exemple le remarquable *Adieu La Jolla* de Demouzon, mais qui se lit sans ennui et sans honte.

P.-B. M.

(1) Cf. respectivement les articles de l'éducation des 20-5-76, 2-6-77 et 29-3-79.

(2) On peut obtenir renseignements et précisions à cette adresse : Festival mondial du Théâtre, 7, place Stanislas, B.P. 704, 54008 Nancy Cedex, tél. : (8) 337-00-21.

“ un homme un ancien enfant ”

(Paul Eluard)



Georges Snyders
avec sa petite-fille

Après avoir publié **Pédagogie progressiste**
puis **Où vont les pédagogies non directives ?**
et **Ecole, classe et lutte de classes**,

Georges Snyders est resté silencieux pendant quatre ans.
Il vient de faire paraître un nouveau livre :

Il n'est pas facile d'aimer ses enfants,
toujours aux PUF
à qui il reste fidèle
et qui lui sont fidèles.

A cette occasion, Louis Porcher a eu un entretien avec lui.

● **Votre dernier livre porte un titre curieux. De quelle façon l'avez-vous choisi ?**

J'espère bien que mon titre n'a pas seulement valeur publicitaire, il n'est pas là pour attirer le client. A tout dire, l'énoncé exact en a été mis au point en accord avec mon ami Miarellet, directeur de la collection (1). Le sens voudrait être celui-ci : certains psychologues (Maud Mannoni, Mendel), certains historiens (Aries, Donzelot) m'apparaissent comme rendant quasi-impossible l'amour entre parents et enfants : ce ne serait qu'illusion, instrument d'exploitation affective, moyen de surveillance destiné à préparer aux autres surveillances. Mais, à l'opposé, la conscience commune ne veut même pas mettre en question l'amour des parents pour les enfants, se demander quels dangers le menacent et comment les

éviter. C'est là vraiment un tabou, un des derniers tabous de notre temps. Finalement, mon titre voudrait indiquer : aimer ses enfants, ce n'est pas impossible, mais ce n'est pas non plus immédiat ; je dirais, si je l'osais : ce n'est pas du tout cuit.

● **C'est un livre de philosophie de l'éducation. Que souhaitez-vous avoir mis en évidence ?**

Je voudrais faire sentir que cet amour pour l'enfant, c'est le lieu où se rencontrent, se pénètrent, se renforcent le plus individuel de nous-mêmes et le plus social. Tant de livres, de films nous disent combien il est difficile de réussir un amour entre un homme et une femme, qui cependant se sont choisis et qui vieillissent ensemble. Quelles précautions je dois prendre pour aimer un enfant qui s'impose à moi, qui

acquiert des forces à mesure que j'en perds — précautions pour ne pas être jaloux de lui, pour ne pas vouloir le calquer sur moi, pour qu'il ne soit pas là pour moi, pour **me** masquer **ma** solitude : oui, c'est vrai, c'est le problème de tout amour.

Mais ce que j'appelle précaution — le mot n'est peut-être pas bon, il vaudrait mieux dire quelque chose comme : harmonisation — cela n'est pas un simple effort individuel, mais renvoie aussitôt au mode de vie social ; d'abord pour des raisons matérielles évidentes dès que l'on accepte de les regarder : lorsque, dans une société, une partie des enfants est privée du nécessaire, du nécessaire vital et affectif, les autres, les mieux nantis, les nantis ont pour leurs enfants un amour empoisonné — non, le mot n'est pas trop fort — empoisonné par les craintes, les défiances, le souci d'édifier des bar-

rières entre leurs si gentils chérubins et les petits parias.

Et aussi je crois que le sens de cet amour pour l'enfant, c'est un certain type de confiance dans l'avenir, le sentiment d'un avenir valable auquel lui se prépare — cet avenir, c'est sa vie même — et moi, je ne renonce pas, je continue à voir dans l'aujourd'hui pas seulement les difficultés et les défaites, mais aussi les signes prometteurs, les forces positives qui sont déjà en train de dépasser notre passé. Le sens de cet amour, c'est une certaine lecture de l'histoire de la société, je vais jusqu'à dire : de l'histoire de l'humanité.

• **Quelles fonctions attribuez-vous à la philosophie de l'éducation aujourd'hui ?**

Je crois que la réflexion et la pratique éducatives doivent se développer sur deux plans et de façon simultanée : un plan des techniques — perfectionner les techniques et les conditions des apprentissages — et un plan où l'on remet les techniques en cause, où l'on se demande le pourquoi des techniques ; et je crois qu'on peut l'appeler, peut-être un peu pompeusement, philosophie de l'éducation. D'une part, comment enseigner les maths, quelles maths enseigner ? De l'autre, qu'est-ce que notre société attend de l'enseignement des maths, quels profits, je dirais volontiers quelles joies et aussi naturellement quels refus marquent les jeunes d'aujourd'hui face à ces maths qu'on leur propose ? La philosophie n'est jamais une spécialité à côté des autres, mais une interrogation sur les autres ; ou plutôt, sans aucune prétention impérialiste, à propos des autres et avec les autres. Peut-être le premier moment de cette philosophie de l'éducation, c'est de montrer que toute technique éducative, tout choix qui se présente souvent comme simplement technique (telle méthode de lecture, tel mode de notation) contient, de proche en proche, toute une conception de l'homme et de la société ; nous avons à prendre parti par rapport à

cette conception, nous ne devons pas la laisser s'imposer subrepticement.

• **Comment s'inscrit ce dernier livre par rapport à vos publications précédentes ?**

Je me berçais de l'espoir, il faut peut-être dire de l'illusion, d'avoir fait quelque chose de très différent. J'ai quitté le terrain de l'école, il n'est pas question du monde scolaire. Mais je dois reconnaître une continuité avec mes livres précédents, non, je n'ai pas dit « avec mes autres enfants ». Ce qui fait obstacle à l'amour entre parents et enfants, c'est, par exemple, le sentiment que la coupure entre les générations serait telle, dans le monde d'aujourd'hui, que les parents n'auraient plus rien de valable à dire à leurs enfants, qu'ils ne pourraient plus du tout comprendre et ressentir comme leurs enfants. En fait, les pédagogies non directives, qui étaient le sujet de mon avant-dernier livre, c'est la transposition dans l'enseignement de ce même isolement de l'adulte par rapport aux jeunes, un renoncement semblable à établir communication entre les générations.

Et naturellement, que ce soit dans **Pédagogie progressiste** ou ici, c'est du côté d'une même conception dialectique que je cherche non pas le coup de baguette magique, mais la force de surmonter les obstacles. Le domaine de ce nouveau livre est nouveau pour moi, mais je l'explore à partir de thèmes que j'avais déjà élaborés.

• **Ce livre, c'est un livre de père ou de grand-père ?**

Ah là, franchement, je n'en sais plus rien. Mes trois enfants ne sont, cela va de soi, plus des enfants. Ma petite-fille, Maud, a maintenant quinze mois. C'est vrai qu'elle est charmante, elle découvre le monde avec un entrain et une joie... il suffit de se laisser aller pour aimer un bébé, ce n'est pas difficile. Mais si, c'est difficile parce que, tout de

même (on va m'accuser de déformation professionnelle, on va dire que je gâte l'art d'être grand-père) je suis obligé de me demander ce que j'aime en elle : est-ce que parfois ce n'est pas ma propre supériorité sur elle, la supériorité de mes réussites sur ses balbutiements ? Est-ce que ce n'est pas une mythologie du bébé, dont je sais qu'elle est fautive, mais elle me submerge comme tout le monde, parce qu'elle est si douce ?

Rassurez-vous : de temps en temps, je m'inquiète ainsi et je tire des « topos » de mes inquiétudes ; tout le reste du temps, je me laisse prendre sans résistance.

• **Vous parlez, d'ailleurs très vite, de votre souvenir d'Auschwitz. Quel rapport avec le sujet ?**

Vous avez remarqué que le passage en question est en italiques, pour indiquer qu'il a une position un peu particulière dans le livre. Je crois que j'avais envie, au fond de moi-même, d'écrire quelques lignes sur ces mois (car cela se compte en mois, pas en années, sinon je ne serais pas là) qui m'ont tout de même beaucoup marqué : on n'en a jamais fini de revenir d'Auschwitz.

Sur un plan plus rationnel, je voulais dire quelque chose à propos de la jeunesse hitlérienne. Il y a trois points qu'il me paraît essentiel de rappeler : d'abord Hitler a pour thème essentiel de **Mein Kampf** l'opposition entre le nazisme et le communisme ; et l'idée de réunir les deux sous le terme de « totalitarisme » ne peut avoir pour lui aucun début d'existence ; ensuite il considère que les juifs ont pour principal défaut, et c'est peut-être le défaut dont tous les autres découlent, d'être prédisposés à la démocratie et au communisme (il ne sépare pas les deux) et donc leur existence est incompatible avec le projet fasciste. J'essaie (rapidement) de m'interroger sur ces points. Enfin, directement par rapport à la jeunesse, à l'amour pour la jeunesse, c'est le nazisme qui a déclaré que la jeunesse constituait un ordre à part, tellement à

part que seuls les jeunes pouvaient comprendre les jeunes et commander aux jeunes. Bref pour se garder du péril fasciste — et c'est une tâche essentielle aujourd'hui — il faut aussi (cela ne suffit nullement, mais c'est tout de même très important) savoir en quoi le fascisme a consisté pendant ces années-là.

Par rapport à ma vie personnelle, je ne peux pas séparer mon expérience d'Auschwitz et mon adhésion au PC : c'est Auschwitz qui m'a fait sortir (un peu violemment) d'un univers très esthétique qui avait été le mien jusqu'alors — ou plutôt peut-être qui m'a obligé à replacer l'esthétique, le culturel dans son cadre de luttes sociales. C'est sans doute ce qui explique à la fois mon adhésion et le caractère je dirais spéculatif de ma participation à l'action politique.

● C'est un livre à la première personne ?

Décidément, vous avez l'art de me poser des questions embarrassantes ; c'est donc qu'elles sont importantes. Oserais-je dire que c'est une première personne de romancier ? Il y a du vrai et de l'imaginaire, il y a celui que je suis, mais aussi celui que je crains d'être, sans compter celui que je regrette de n'avoir pas été. Une première personne de romancier parce que c'est un livre rétrospectif, pour ne pas dire à retardement : du temps où mes enfants étaient vraiment des enfants, je ne me posais pas tant de questions et surtout je ne les théorisais pas. C'est à partir du moment où ils ont quitté la maison, où ils ont eu l'âge de quitter la maison, qu'un « je » déjà âgé s'est interrogé sur ce qui s'était passé entre ses enfants et le « je » plus jeune — et donc c'est une reconstruction, avec ce que cela comporte de fiction.

Et c'est une première personne d'un type un peu étrange car elle voudrait être à la fois le père et la mère, ma femme et moi ; le plus souvent, dans le livre, je ne les distingue pas ; j'essaie de parler au

nom de nous deux ; vous reconnaîtrez qu'il y a peu de sujets qui mettent autant en cause les deux composantes du couple ; reste à savoir en quelle mesure la dualité parentale se reconnaît en ce récit unique.

● Quel itinéraire, personnel et professionnel, vous a conduit où vous êtes ?

J'ai été un horriblement bon élève, ce qui m'a conduit tout doucement à l'École normale supérieure ; après l'Occupation et donc Auschwitz, rassemblant les restes un peu évanouis de ma scolarité, j'ai « eu » l'agrégation de philosophie. Ma carrière professionnelle s'est déroulée entre le professorat en « khâgne », c'est-à-dire la classe préparatoire à l'ENS (Marseille et Lille) et en Université (Lyon - Nancy - Paris) : la khâgne oblige le professeur de philo à parler un peu de tout, à traiter de toutes les questions connues, connaisables et aussi des autres, mais la joie du rapport pédagogique est très réelle. En faculté, on se spécialise, on dit des choses tout de même plus précises, mieux fondées ; mais les étudiants sont des êtres plus lointains, et le professeur aussi a parfois quelque chose d'un peu fantomatique. Mon rêve professionnel, ç'aurait été d'enseigner dans une institution qui n'existe pas et qu'il faudrait créer : ce serait une synthèse des classes supérieures et de l'Université ; en cumulant les avantages des deux structures, on comblerait peut-être leurs manques.

● Quels sont vos goûts culturels ?

Je l'ai déjà dit : j'ai toujours été un horriblement bon élève — et je continue : je travaille beaucoup, ou plutôt je ne sais rien faire d'autre, et j'ai la chance extraordinaire que ma vie de travail coïncide avec ma vie de joies et de choix.

En fait, en dehors de ce secteur philosophico-pédagogico-politique auquel je consacre tant d'efforts, il y a pour moi essentiellement, outre le domaine des rapports personnels,

le monde de la musique : au fond, quand j'entends du Schumann — je ne peux plus dire : quand je joue du Schumann —, il y a quelque chose qui vibre plus fort, qui m'atteint plus profond que tout essai de pédagogie.

Mais je n'ai pas réalisé la jonction et peu à peu, pour arriver à faire mes cours et sortir mes livres, j'ai sacrifié la musique : je joue beaucoup plus mal du piano qu'à vingt ans et (horrible aveu) je continue à jouer les mêmes œuvres, sans m'ouvrir à la nouveauté ; j'en suis resté au point où m'avaient conduit mes parents ; c'est le prix que j'ai dû payer pour m'établir quelque peu dans mon domaine professionnel.

● Pourquoi écrivez-vous ? Quels buts vos livres poursuivent-ils ?

Est-ce à moi de le dire ou ne devrais-je pas plutôt céder ici la parole au lecteur ? Mais vous me demandez prudemment quels buts je poursuis, sans évoquer ceux que j'atteins ou que je manque. J'essaie d'unir pédagogie, philosophie et politique ; et ne pouvant pas prétendre figurer parmi les vrais novateurs, j'essaie surtout de me demander comment le marxisme peut s'enrichir dans mon domaine en intégrant, en assimilant mais aussi en transformant les grandes novations contemporaines. **Pédagogie progressiste** se demande : que garder de la pédagogie « active » ou « nouvelle » ? Et comme il ne s'agit pas d'ajouter un morceau de ceci à un pan de cela, j'ai essayé de montrer qu'à l'école (c'est bien le cas de le dire) de Makarenko d'une part, de Lénine de l'autre, on pouvait construire un dépassement des contradictions.

Dans les pédagogies non directives, j'ai critiqué ce qui me semblait illusoire et politiquement, humainement, dangereux : une sorte de scepticisme, de renoncement au savoir, qui tourne en fait au profit des déjà nantis. Mais cet appel à des relations moins figées, plus réelles, plus directement humaines entre enseignants et enseignés, cet appel qu'on lit dans toutes ces ten-

mots croisés

par Pierre Dewever

tatives pédagogiques, je me suis demandé comment on pouvait l'intégrer à un rationalisme dialectique.

Mouvement semblable, un peu trop semblable disent certaines méchantes langues, sur le terrain de la sociologie scolaire, dans **Ecole, classe et lutte de classes**.

Et enfin le dernier bouquin : d'abord donc, oser prendre conscience de cette fameuse difficulté à aimer ses enfants, et qu'elle est à la fois individuelle et sociale. D'avoir assimilé l'enfant aux catégories socialement dévalorisées (l'esclave, le Noir colonisé, les domestiques, le peuple — et aussi la femme) a constitué un frein à cet amour. Pour nous aider à dépasser cette difficulté, il y a tout l'apport de la psychanalyse, mais je crois que nous ne pouvons pas accueillir tel quel tout ce que nous disent les psychanalystes et je voudrais qu'on essaie de passer au crible les motifs et les conséquences de leurs affirmations; ce qui m'a conduit à mettre d'un côté Mendel et Mannoni, de l'autre Bettelheim, Winnicott et Erikson, à prendre appui sur les trois derniers pour échapper au pessimisme, à la négativité des deux autres. Le marxisme stalinien refusait toute la psychanalyse afin de présenter facilement, beaucoup trop facilement, une image heureuse et paisible de l'homme. Mais le freudomarxisme de Reich dissout le marxisme dans les postulats les plus contestables d'un Freud vu de façon partielle et partielle. Une réévaluation critique de la psychanalyse me semble une des tâches importantes de la psycho-pédagogie marxiste d'aujourd'hui.

Enfin et surtout, sans faire du marxisme la potion magique, j'ai voulu dire que l'amour pour l'enfant ne pourrait prendre tout son essor que dans une société où les adultes auraient cessé d'instituer entre eux la loi de la jungle et de l'écrasement des plus faibles (l'enfant n'est-il pas du côté des faibles?), dans une société qui sentirait en elle-même assez de forces de progrès pour espérer en son avenir, pour aimer son avenir — puisque mon enfant

est à la fois celui qui me pousse vers la tombe et qui m'offre le bonheur inouï de me présenter mon image restaurée, remise à neuf; image ou plutôt existence tellement enrichie par l'apport de l'autre conjoint, tellement transformée par ce que l'enfant est lui-même. S'il y a un cas où le terme de synthèse dialectique s'applique à bon droit, n'est-ce pas le rapport couple à enfant puisqu'ici les trois termes existent, sont contradictoires et unis — contradictoirement unis ?

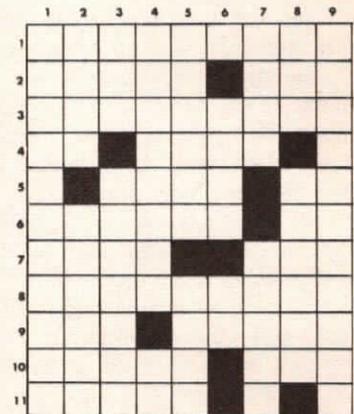
• Sur quoi travaillez-vous désormais ?

Je ne crois pas que j'arriverai à faire un nouveau livre, voyez mes cheveux blancs, mais c'est vrai qu'il y a un thème qui me préoccupe et que je voudrais approfondir — ou plutôt un double thème : à quelles conditions l'école pourrait-elle être pour les jeunes un lieu de joie culturelle, joie particulière qu'elle est seule à pouvoir donner? Mais le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne parvient pas si souvent à la donner : joie de comprendre comment fonctionnent les objets techniques, joie de comprendre comment les hommes sont arrivés sur la Lune et pas à côté, joie de me comprendre moi-même dans ma situation et mon effort historique. En même temps, je me demande si ce n'est pas en prenant appui sur les joies culturelles déjà existantes chez les élèves (joie des relations entre copains, de lire, des B.D. ou de jouer au foot sur un terrain vague) qu'on pourrait par degrés, ou plutôt par bonds, les aider à pressentir et à désirer ce que j'oserais appeler les joies scolaires. C'est bien à partir des revendications ponctuelles, quotidiennes, que le marxisme compte élargir la prise de conscience et l'action jusqu'aux dimensions révolutionnaires.

Propos recueillis par
Louis Porcher

(1) Collection « Pédagogie d'aujourd'hui » aux Presses universitaires de France.

problème 351



Horizontalement. 1 - Madame Angot aurait trouvé en elle une interlocutrice valable. 2 - Ceux qui pratiquent l'usure en tirent profit - Pape. 3 - Tant pour l'une que pour l'autre, le Vert-Galant devait s'en pourlécher les babines. 4 - Préposition - Ne va pas plus haut que la cuisse. 5 - Dans une locution ayant trait à l'émulation - Un « réduit » sans odeur. 6 - Jolies, mais d'une manière classique - Mentalement, absorbé. 7 - Normande qui arrosa la retraite des Templiers - Lieu de reddition d'un Mack. 8 - Papa, maman, la bonne et moi. 9 - A son terme, les stations thermales se vident - A un seul Dieu, il préférerait plusieurs déesses. 10 - Partenaire entêté de Doris - De nature à laisser une oie déconfitée. 11 - Certains cancras s'y abritent, d'autres les redoutent.

Verticalement. 1 - Dans l'article premier des lois de l'hospitalité. 2 - Damnées lorsqu'elles sont par trop dévouées - Camarde. 3 - Il tourne toujours au-dessus du pot - Amoureux du culte de leur personnalité. 4 - Comme des âmes en peine - Conjonction. 5 - Capitale assyrienne - Niches au grenier. 6 - L'eau le rend laitieux - Révolte des mineurs. 7 - Ce n'est pas lui qui aurait dit du mal des corbeaux - Exprime les traits d'un pince-sans-rire. 8 - Pris à la gorge pour le plaisir de la langue - Voies idylliques. 9 - Possédés du démon.

solution du problème 350

Horizontalement. 1 - Lune - Tuer. 2 - Ovarienne. 3 - Cage - Lège. 4 - Olé - Sil. 5 - Me - Lob - Ne. 6 - Linas. 7 - Tranchant. 8 - los - Coi. 9 - Vi - Let - So. 10 - Serin. 11 - Souvenirs.

Verticalement. 1 - Locomotives. 2 - Uvale - Roi. 3 - Nage - Las - Su. 4 - Ere - Lin - Lev. 5 - Roncière. 6 - Tel - Bah - Tin. 7 - Unes - Sac - Ni. 8 - Engin - Nos. 9 - Réélections.

échanges et recherches

■ location (offres)

- 05-Superdévoluy, gd studio 4-5 pers., tt cft, hiver-été, sem., quinz., mois, nbreux sports, px int. Tél. (16-1) 884-27-70 soir.
- 85-St-Jean-Monts, 2/3 p. tt cft 5/6 pers., loc. sem., tte année sf 13-7 au 31-8. Tél. (6) 906-33-26.
- 73-Corbier 1550 m, gd studio, loggia, 5 pers., été 1100 F/quinz. T. (79) 69-29-81 ap. 20 h.
- Jura les Rousses 1000 m, lac, voile, centre hipp., studio tt cft 4 pers. Rousseau, coll. de l'Arc, 39107 Dole. T. (84) 72-28-00 h. bureaux.
- Suisse, vue lac et mont., bel appt neuf 4 pers., juil., août, 2500 F/ms, ttes aut. pér. 450 F/sem. Tél. (90) 98-46-92.
- Vence, coll. l. F2 meub., juil., août, sept., oct. Tél. (29) 50-51-37.
- Royan, appt 3 p., juin, août. T. 05-37-79.
- 38-Huez, village 1550 m, ds petit imm., appts 2 à 5 pces (2 à 8 pers.), juin, juil., août, sept., prix très int. Ecr. Bory J.M., 623, ch. Manival, 38330 St-Ismier.
- Loc. an. scol. mblé 2 p., s.d.b., kitch. équipée, XX°. Ecr. P.A. n° 878.
- Esp. rég. Vinaroz, villa 6-8 pers., plage sable fin, gde terrasse, juil., 16 au 31 août. Ecr. P.A. n° 879.
- La Turbie, près plages Monaco, ch., cuis., s.e., vue mer et autres. Ecr. P.A. n° 880.
- Ht Doubs, mblé F3/F4 ds villa camp., tte pér. Cl. Brulliot, lycée, rue de Doubs, 25300 Pontarlier. T. (81) 39-09-91.
- 40-Ondres, F4, patio, s. séj. 12 m, s.d.b., 3 ch., bd forêt, 2 km Océan, lac, août. Tél. (56) 52-43-60.
- 89-Coll. l. carav. 4 pers., cft, juin, juil., sept. T. (86) 86-11-97.
- 56-Quiberon, appt ds villa 4-5 pers., cft, jard., calme, août. Ecr. Thomas, école, rue Lesage, 56100 Lorient.
- 05-Orcières-Merlette, chalet 9 pers., tt cft, 2 wc, 2 bains, 3 ch., gd séj., chem., tennis, cheval, pisc., pêche, très calme, px int., août. T. (42) 07-04-90 h. bureau.
- Esp.-Faro Cullera, bd mer, appt 6-7 pers., tt cft, août. Tél. Antibes 33-97-92.
- Cadaques-Esp., appt F2 tt cft, 300 m port, août 2500 F. Ecr. Espinasse, 55, av. J.-Jaurès, 81400 Carmaux. T. (63) 76-54-57.
- 74-Vallorcine, mais. cft, 7 pers., 4 ch., juil. Ecr. Haslé, impasse Petite-Coudraie, 91190 Gif-sur-Yvette.
- Chiron, pav. tt cft, jard., juil. 1800 F, à couple ss enf. Tél. (47) 93-26-06.
- Ht Jura, 5 km front. Suisse, F2 tt cft, tennis, excurs., promenades, voile, équitation, juil., sept. Ecr. Tisseyre, éc. mat. Prieur, 21130 Auxonne. Tél. (80) 36-41-01 après 18 h.
- Gde-Motte, studio 4 pers., du 15-5 au 15-6 et du 20-7 au 20-8. Tél. (86) 57-28-46.
- 73-Menuires, studio 3/4 p., vac. été, Pugnale, la Forêt, 73580 Mercury. T. 32-55-11.
- 1) 33-Montalivet, 5 p. tt cft, mer, juil. 2° quinz., août, sept. 2) Périgord-24, 4 p. cft, juil., sept. Ecr. Mistaudy, 24160 Excideuil.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.



Pour vos kermesses :

- articles pour fêtes
- lots pour tombola
- coiffures
- articles de cotillon

Pour les colonies de vacances :

- matériel pour travaux manuels
- jeux et jouets de plein air

Catalogues gratuits sur demande

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



TEL. (74) 65-04-30

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2°.

● 44-Batz-s/Mer Bretagne, appt indép. ds villa récente, face mer, jardin, pr 4 pers., juin 700 F/quinz., août 3500 F/mois, 2000 F/quinz., sept. 700 F/quinz. Ecr. Samzun, 13, rue de Nantes, 44400 Les Sorinières. Tél. (40) 54-71-55.

● Nice, prox. mer, petit appt cft, terr., sept., oct. T. (93) 87-42-45 soir.

● Caravane 4 places, tout équipée, frigo, installée ds camping au choix région La Baule, le Croisic, juil., août, 850 F/quinz. Samzun, 13, rue de Nantes, 44400 les Sorinières. T. (40) 54-71-55.

● Nice, studio, cuis., bns, balc., TV, 5' mer, 10' centre, 2 pers. 15-8 au 12-9 2400 F. Ecr. P.A. n° 881.

● Le Cannet-Cannes, 2 p. tt cft 3 pers., juil 2000 F. T. 705-13-73 repas.

● Luchon centre, T2 face Sud, libre juin, août, sept., oct. T. (61) 79-00-60.

● Deux Alpes, appt 5 pers., tt cft, pisc., tennis, juil., août. Ecr. Pepin, le Clos, 38330 St-Ismier. T. (76) 52-13-49.

● 30-Loc. sem., 650 m alt., 6 pers., juin, juil. Tastu, 5 ch. Broutières, 13015 Marseille.

● 22-Plérins, mais. ind. 4/5 pers., gde terr., 200 m mer, 15-7/31-8. Bellanger, éc., 61150 Rânes.

● 38-Alpe-d'Huez, appt 2 p., Sud, tt cft, 45 pers., 2200 F/ms été. Brun P., 38750 Huez. Tél. (76) 80-41-82.

● 06-Antibes, coll. l. F3 5/6 pers., tt cft, gar., juin, août, sept. Ecr. Poletti, éc., 26200 Espeluche.

● 30-St-Brès, mais. camp. 4-5 pers., tt cft, calme, juil. Ecr. Mercier, Les Angles, 30500 St-Ambroise.

● 83-St-Raphaël-Boulouris, 200 m plages, comm., coll. l. 1 gde mais., jard., cft, 8 pers., août 6000 F, sept. du 1 au 15 2500. Tél. (94) 95-69-22.

● St-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlant.), villa la Pausa, 60 km de Nantes, 300 m du bourg, 400 m mer, composée de 2 chbres avec 3 lits, séj., cuis., s. eau, wc, jardinet, le tout en bon état, fourni 1 bouteille de gaz, juil. 2900 F, août 3500 F. Tél. Mme Magé, bureau du lundi au vendredi, (40) 34-26-10.

● Savoie 1600 m, climat except., soleil, pays simple, repos, studio tt cft. Lutzler, 48, rue Brossolette, 93320 Pavillons.

● Baie de Rosas, Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., s. eau, w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 882.

● Tossa de Mar (Costa Brava) 100 km front., 200 m plage, coq. petit logem., 4 pers., conf. Ecr. Blasco Martí, Layetana 32, Barcelone 3.

● 05600-Risoul 1850 m, studio 4-5 pers., s.d.b., balc. vue s/pistes, wc, kitch. incorporée, local skis r.d.c., 4° ét. asc., superf. 45 m2. Ecr. Galletti, les Rocailles, Eygliers, 05600 Guillestre. Tél. 45-07-23.

■ location (demandes)

● Ensgt ch. loc. août 5/6 pers. Savoie, alt. max. 3000 m. Ecr. P.A. n° 883.

● Couple ensngs ch. appt 4-5 pièces pour début juin ou rentrée scol. sept. Tél. 254-30-18 ou 281-27-17.

(Suite page 36.)

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

échanges

• Ech. appt tt cft 5 pers. 2 Alpes (Isère) c/sim. Médit. 20 juil.-15 août. Ecr. Gobet, les Pins, Lantigne, 69430 Beaujeu.

• Ech. studio Alpe-Huez (ski été, pisc.), c/équiv. mer ou Océan du 15 au 30-7. Tél. (76) 48-02-69 le soir après 20 h.

• Cple ensgts éch. pér. festival ou courant vac. été, F5 tt cft c/rég. agréable 16-Confolens. Tél. (45) 84-12-33.

• Ech. F4 jardin Puy-en-Velay (43) c/simil. Océan juil. Tél. (71) 02-10-05.

• Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft Road, Kingston, Cambs (Grande-Bretagne).

hôtels - pensions

• RIMINI ADRIATIQUE, Hôtel Stella Marina, rue A.-Manzoni 2, tél. 0541/81312, près mer. 1 km sort. autor. Rimini Sud, 60 ch. dches et balc., asc., bar, terrasse, calme, cuis. saine, régimes assurés, mai, juin et sept. 75 FF pens. compl. tt comp., juil., août 100 FF, libre entrée à la plage, excursions Florence, Venise, Rome, Ravenna, San Marino.

• HOTEL-REST. « BON REPOS » **, 25650 Montbenoit, alt. 800, jardin. Relais du Silence, pêche, pr. Suisse, depuis 110 F net.

• Lullin-Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.

Soleil des

• PYRÉNÉES MÉDITERRANÉENNES

1 200 m

GRAND CALME - AMBIANCE FAMILIALE

climatisme - nombreuses excurs.

Carrefour touristique entre Font-Romeu, Andorre, Espagne

HOTEL TRANSPYRÉNÉEN**

66800 ENVEITG - Tél. (68) 04-81-05

Pens. ou 1/2 pens. - Prix familles

• Savoie, Hôtel « Les Vernes » 1 étoile NN, pens. 82/93 F, Logis de France, 1 200 m, pleine nature, ouv. 16-6/15-9. Tél. (79) 31-72-60, 73590 La Giétaz.

automobiles - caravaning

• Vds carav. Sterckeman Datcha 4-6 pl., tt équipée, auvent. T. (70) 34-50-74 ap. 17 h.

centres de vacances

• Ass. rech. directeurs hab. 200 km Paris maxi CV petits effectifs, juil. ou août Suisse + responsables base de voile avec B.E.M.V. juil. ou août Espagne. Tél. 300-13-41 ou 500-51-28.

• Directeur CV cherche poste été. Tél. 380-61-39 après 19 heures.

divers

• Rech. Audiberti « Les jardins et les fleuves » éd. Gallimard (avant 1954). Ecr. Magnon, Iden, 15300 Murat.

• Editeur ch. délégué pédag. (niveau BEP, BAC technique G) pr présentation de son fonds. Env. CV et photo à Ed. Sirey, direction commerciale, 22, rue Soufflot, 75005 Paris.

• Vds s.à.m. rustique : 2 buffets, 1 table, 6 chaises. Px à déb. 964-44-89 soir et w.-end.

• Photocopieur 3 M, 271 automatic, très bonne occasion, prix intéressant, cause double emploi. Tél. Education 266-69-20.

• Vds contrat SCUC (E.N.) pour construction. Tél. 959-71-84.

**CONSULTEZ-NOUS,
NOUS SOMMES
SPÉCIALISTES
EN TISSUS
D'OCCULTATION
ET VOILAGES.**



Plus de 100 coloris dans 15 qualités différentes

Cholleton SA

Le confort et la sécurité

7, rue Carvès - 92120 MONTROUGE - Tél. : 655.10.21.

L'INÉGALABLE
TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO"
MONTAGE COMPLET 3 MINUTES
ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Éts BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

- Chèque bancaire Mandat carte
- Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76 _____ 80 _____

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à

NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

mobilier
VS

enseignement, réunion, éveil, détente



Catalogue et devis gratuits sur demande pour tous projets d'équipement

mobilier VS s.a.r.l. 28, boulevard de Lesseps, 78000 Versailles. Tél. : 951-05-21



ORGANISATION DE SEJOURS LINGUISTIQUES
ET CULTURELS A L'ETRANGER

Association sans but lucratif déclarée N° 7992

USA
ALLEMAGNE
ANGLETERRE

Pâques - Été

Séjours pour enfants,
lycéens et étudiants de 8 à 25 ans.

Diverses formules
avec ou sans cours, avec ou sans excursions

Hébergement en famille
ou en résidence universitaire.

CONVOYAGES ASSURÉS A PARTIR DE LA PROVINCE.

ONICE

4, rue Henri-Le-Châtelier
38000 GRENOBLE
Tél. (76) 96.56.72 et 96.73.72

DELEGUES REGIONAUX recherchés dans toutes régions

**vos vacances
sur la plage
dans le golfe
de Calvi
en Corse**

**EMPORTEZ
VOS LUNETTES
DE SOLEIL**

Le soleil chaud et pénétrant, vous
l'aurez tous les jours. De juin à
septembre. Car le golfe
de Calvi jouit d'un climat
exceptionnel. Venez
bronzer et respirer
l'odeur tiède du maquis.
Vous vous rafraîchirez
au bar du Club, sur
la plage, étendu
sous un parasol
ou à l'ombre des pins,
près de votre bungalow.



Licence Etat 435
SEDIP

CLUB OLYMPIQUE

3, rue de l'Échelle - 75001 PARIS - Tél. : 260.31.62

2 sem. voyage avion,
tout compris.
A partir de :
1.990 F départ Paris
1.690 F départ Marseille

Demande de documentation complète.
M.
Adresse :
Code postal :

E.5

La Bibliothèque Evolutive

Vous permet de composer
"VOUS-MÊME"
aux dimensions voulues, les
MEUBLES
de votre choix !

NOTRE NOUVEAU
CATALOGUE
EN COULEURS
avec tarif
vous sera envoyé
GRATUITEMENT
dès réception
de votre demande

*Bibliothèques
Vitrines
Éléments*

200 MODELES de BASE

Juxtaposables - Superposables - Combinables -
Étagères réglables -
Montage rapide -
5 PROFONDEURS - 5 LARGEURS
8 HAUTEURS - 18 ESSENCES de BOIS
NOMBREUSES FINITIONS : VERNIS,
CIRES, LAQUES etc.,



STYLE ou CONTEMPORAIN



PRIX PARTICULIEREMENT
COMPETITIFS.
VENTE PAR CORRESPONDANCE
EN DIRECT DU FABRICANT
LIVRAISON GRATUITE



MAGASINS D'EXPOSITION

PARIS : 32, Boulevard de Vaugirard (passage Déchambre)

Tél. : 3203876

CHARTRES : Librairie RIGAL - 21, rue de la Tonnellerie - 28000

Tél. : (37) 36.0778

GRENOBLE : 1, rue Gabriel-Péri - 38000

Tél. : (76) 87.0058

**SATISFAIT ou
REMBOURSÉ**

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUTIVE - B.P. N° 1 - 28130 St-PIAT
Tél. : (37) 32.34.29 - Répondeur 24 H sur 24

Veillez m'envoyer GRATUITEMENT sans engagement de ma part
votre CATALOGUE très complet et votre TARIF.

M _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUTIVE B.P. N° 1 - 28130 ST-PIAT-TÉL. (37) 32-34-29

